InfoSud – Belgique Agence de presse
Membre du réseau Syfia International
Asbl - Registre national 0469.843.452

Enquête

Impact des importations de volailles en Afrique de l'Ouest

Réalisée pour le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

par Syfia International

avril 2004

infosud@skynet.be www.infosud.be
Bureau : Rue Coenraets, 66, B - 1060 Bruxelles tél. 32-2-535.06.64 fax : 32-2-535.06.80
compte bancaire 001-3291560-38
Code IBAN BE24 0013 2915 6038 - Code BIC GEBABEBB

Enquête

Impact des importations de volailles en Afrique de l'Ouest

Table des matières

Note de synthèse 5

1. Caractéristiques de la filière avicole 5
   1.2 Le petit élevage traditionnel 5
   1.2 L'élevage moderne ou semi-industriel 5
   1.3 Difficultés 6
2. Etude de marchés 6
   2.1 Les races locales restent le premier choix mais… 6
   2.2 Marchés importateurs et exportateurs 6
3. Les importations 7
   3.1 Evolution 7
   3.2 Contrôles 7
   3.3 Facteurs favorables 7
   3.4 Conséquences des importations 7

Conclusion 8

Le cas du Bénin 9

1. Caractéristiques de la filière 9
   1.1 Les producteurs 9
   1.2 Les revenus 10
   1.3 Les difficultés 10
   1.4 Soutiens et perspectives 11
2. Etude de marchés 11
   2.1 Habitudes alimentaires et niveau de consommation 11
   2.2 Un marché national importateur, mais aussi exportateur 12
3. Importations de volailles 12
   3.1 Contextes et facteurs favorables 12
   3.2 Les volumes d'importations 13
   3.3 Les pays exportateurs. 13
   3.4 Les moyens de contrôle des importations par les pouvoirs publics. 14
   3.5 Les prix de vente 14
   3.6 Les bénéficiaires des importations 15
   3.7 La politique gouvernementale à l'égard des importations 15

Conclusion 15
   Impacts des importations de volailles dans le pays 15
   Perspectives 16
   Avantages et inconvénients de chacune des productions (locale et importée) pour les consommateurs pauvres 16
   Débat au sujet de la concurrence entre volaille locale et volaille importée. 17
   Prospective : le pays peut-il envisager de devenir autosuffisant ? 17

Annexes 18
   A. Méthodologie de collecte des données 18
   B. Indications bibliographiques, institutions et personnes ressources contactées 18

Le cas du Burkina Faso....19

1. Caractéristiques de la filière....19
1.1 Le petit élevage traditionnel....20
1.2 L'élevage industriel semi urbain....22
2. Etude de marchés....24
2.1 Les habitudes alimentaires et niveau de consommation :....24
2.2 Place du poulet dans la culture locale....24
2.3 Le marché national....25
2.4 Les exportations....25
3. Les importations de volailles....26
3.1 Volume des importations....26
3.2 Les freins aux importations....26
3.3 Les risques liées aux importations....26
Conclusion....27
L'ouverture des marchés : un risque pour la production locale....27
Impact des viandes importées dans la sous-région sur les exportations burkinabé....27
Impact des importations de volaille....27
Agir avant que les investisseurs flairent la bonne affaire....28
Annexe....29
A. Bibliographie :....29
B. Institutions rencontrées :....29
C. Personnes ressources :....29

Le cas de la Côte d'Ivoire....30

1. Caractéristique de la filière....30
1.1 Les différents types d'élevages....30
1.2 Les acteurs de la filière et leurs spécialités....31
1.3 La distribution....31
1.4 Les structures internes à la filière....31
1.5 Les difficultés....32
2. Etude de marchés....32
2.1 Tradition de la consommation du poulet....32
2.2 Les facteurs favorisant la consommation du poulet importé....32
3. Importations de volailles....33
3.1 Contextes et facteurs favorables....33
3.2 Le volume des importations....33
3.3 Les moyens de contrôle par les pouvoirs publics....34
3.4 La politique gouvernementale....35
Conclusion....35
Annexe....36
A. Personnes ressources....36
B. Bibliographie....36

Le cas du Sénégal....37

1. Caractéristiques de la filière....37
1.1 L'aviculture moderne ou industrielle....37
1.2 Les petits producteurs....37
1.3 Les difficultés....38
1.4 Soutiens et perspectives....38
2. Etude de marchés....38
2.1 Habitudes alimentaires et niveau de consommation....38

2.2 Le marché local 39
3. Importations de volailles 39
3.1 Situation des importations 39
3.2 Volumes des importations 40
3.3 Les pays exportateurs 40
3.4 Les moyens de contrôle des importations par les pouvoirs publics 40
3.5 Les prix de ventes 41
Conclusion 41
Impacts des importations de volailles 41
Perspectives 41

Impact des importations de volailles en Afrique de l'Ouest

Note de synthèse

1. Caractéristiques de la filière avicole

1.2 Le petit élevage traditionnel

Ce type d'élevage est présent dans les 4 pays concernés par l'enquête. Cet élevage se pratique en complément de l'agriculture et/ou d'élevage caprins, ovins et bovins selon les régions. Il procure un revenu d'appoint non négligeable à l'agriculteur. La volaille représente une sorte de caisse d'épargne sur pied rapidement mobilisable en cas de besoin.
Les volailles élevées ainsi sont destinées à l'alimentation mais aussi aux rituels traditionnels. Notamment au Burkina Faso, le poulet occupe une place importante dans la vie sociale et les cérémonies rituelles traditionnelles.
Les races rencontrées sont des races locales qui exigent peu de soin et de nourriture. Elles sont cependant sensibles aux maladies d'autant que les soins vétérinaires rares. Ces races sont appréciées des consommateurs pour leur goût et elles sont également recherchées pour les cérémonies rituelles traditionnelles.
Les éleveurs pratiques la vente directe ou sur les marchés locaux, mais la commercialisation est peu organisée. Le transport n'est pas réalisé dans les meilleures conditions ce qui entraîne à des pertes importantes et réduit la marge bénéficiaire du producteur.

1.2 L'élevage moderne ou semi-industriel

Cet élevage demande des moyens financiers plus conséquents que le précédent. Les opérateurs sont ceux qui disposent de ces moyens et/ou ont accès au crédit. Il s'agit d'hommes d'affaires, de commerçants, de fonctionnaires ou parfois d'entrepreneurs plus modestes mais ayant pu bénéficier d'une aide de l'Etat. Ce sont généralement des entreprises enregistrées. Les activités de certains moyens et petits opérateurs s'exercent dans le domaine informel de l'économie.
Les volailles élevées sont de races améliorées d'origines étrangères. Ce type d'élevage est grand consommateur d'intrants dont certains sont importés (aliments améliorés, produits vétérinaires, essentiellement).
Dans ce secteur de la filière avicole, on retrouve des éleveurs proprement dits c'est-à-dire les producteurs de poulets de chair ou d'œufs de consommation. Certains élèvent également de poussins à partir d'œufs à couver importés ou produits localement. Il y a des entreprises spécialisées dans la fabrication et/ou la commercialisation de provende, de produits vétérinaires et autres intrants. Enfin, on trouve des entreprises activent dans l'abattage, la plumaison et le conditionnement des volailles en vue de la commercialisation.
Les élevages et les autres entreprises du secteur « moderne » sont le plus souvent localisés en périphérie des centres urbains importants.

Les deux filières co-existent et ne semblent pas réellement en concurrence, leur production n'étant pas destinée à la même clientèle. Les producteurs des deux filières ont même uni leurs efforts au sein d'organisations professionnelles communes dont l'objectif est de défendre la production avicole nationale (Sénégal, Bénin et Côte d'Ivoire).

1.3 Difficultés

Les enquêtes mettent en lumière des difficultés comparables pour chaque pays aussi bien pour l'élevage traditionnel qu'industriel.
L'élevage traditionnel est confronté à des problèmes sanitaires (pas/peu de vaccination notamment), faiblesse génétique des races locales, manque d'organisation pour la commercialisation, peu ou pas d'aide de l'Etat.
L'élevage industriel doit faire face à un manque de qualification professionnelle, à des problèmes d'ordre sanitaire (ce qui entraîne une mortalité élevée), au coût élevé des intrants, à la difficulté d'accès au crédit, aux problèmes d'approvisionnement en énergie, à un circuit de commercialisation parfois défaillant, à peu ou pas d'appui de l'Etat.

2. Etude de marchés

2.1 Les races locales restent le premier choix mais…

La viande de volaille n'est pas consommée de manière égale dans les 4 pays. Les volailles traditionnelles sont celles qui sont le plus appréciées des consommateurs pour ses qualités gustatives mais le succès de la viande de volaille importée est général à cause de son atout majeur : son prix bas. Seul le Burkina Faso fait encore exception à l'explosion du marché de volaille congelée. Au Sénégal, la viande de volaille importée est la viande la moins chère. Par contre au Burkina, où la viande importé n a pas encore envahi le marché, la viande de volaille (produite localement) reste une viande peu accessible pour la majorité de la population et dont la consommation est limitée aux grandes occasions.

La consommation de viande de volaille congelée est liée au mode de vie urbain, sa commercialisation exigeant de pouvoir maintenir la chaîne du froid. Cette viande attire la ménagère par son prix abordable, le fait qu'on peut l'acheter au poids et qu'elle se prépare rapidement (découpée et prête à cuire). Au Bénin, il est a signalé que les importateurs ont installé dans tout le pays un réseau des congélateurs permettant la commercialisation de la viande congelée. Par contre, au Burkina Faso, l'absence d'électricité en dehors des grands centres urbains, le manque de camions frigorifiques sont aujourd'hui encore des freins au développement de ce marché qui reste limité aux villes.

2.2 Marchés importateurs et exportateurs

Aucun des pays étudiés n'est autosuffisant en matière de production de viande de volaille, ils sont tous importateurs. Cependant il est intéressant de signaler l'importance des échanges entre les pays de la sous-région. Ainsi, le Bénin réexporte de 50 à 70% des quantités importées. Certains de ses échanges se font légalement, d'autres sont du domaine de la contre-bande. Ces échanges sont très peu contrôlés et sont fluctuants selon le contexte économique ou politique. Ainsi, on peut noter un important trafic du Bénin vers le Nigeria, ce dernier ayant interdit les importations de viande de volaille. De même, alors que la Sénégal avait interrompu ses importations suite à la crise de la dioxine, des importations illégales en provenance de la Gambie et de la Mauritanie ont contournés l'interdiction. A cause de la dévaluation de la monnaie gambienne, ces importations illégales se sont poursuivies alors que les importations étaient à nouveau autorisées par le Sénégal.
Il y a aussi des échanges de volailles vivantes (par ex. du Burkina vers la Côte d'Ivoire) et d'œufs à couver (du Ghana vers le Burkina).

La production avicole, surtout le secteur industriel, a connu un développement significatif ces dernières années. La demande en viande de volaille est en augmentation. L'activité était rentable malgré les difficultés. Aujourd'hui, l'importation de viande congelée vendu à bas prix

compromet très sérieusement le développement, et peut-être même la suivie à long terme, de la production avicole aussi bien traditionnelle qu'industrielle.

3. Les importations

3.1 Evolution

L'enquête fait apparaître une explosion des importations de volaille sauf pour le Burkina. Ainsi le Sénégal a vu doubler ses importations de 1999 à 2000 et plus que quintupler entre 2000 et 2003. Pour le Bénin, les importations ont quintuplé entre 1993 et 1996, ensuite on peut constater une stagnation de 2000 à 2003. Pour la Côte d'Ivoire, avec la crise militaire et politique le gouvernement a encouragé les importations massives de volaille pour pallier la pénurie de viande sur le marché local.

La demande en viande de volaille importée est en croissance mais les volumes des importations ne permettent pas de se faire une idée exacte de la consommation puisqu'il y a beaucoup d'échanges entre pays voisins.

3.2 Contrôles

Les importations de volailles sont soumises à des droits de douanes et à des contrôles sanitaires. Les gouvernements font respecter les réglementations en vigueur en la matière avec plus ou moins de rigueur. Parfois les moyens techniques, humains et les ressources financières font défaut pour faire appliquer les lois et réglementations. Aucun pays ne limite les volumes de viandes de volaille importée ou n'applique des taxes compensatoires destinées à ajuster le prix des importations aux prix de la production locale et cela malgré les demandes en ce sens de certaines associations de producteurs locaux.

3.3 Facteurs favorables

Ce qui fait le succès de la viande de volaille congelée, c'est son prix. La crise économique, la dévaluation du Fcfa, les privatisations, ont érodé fortement le pouvoir d'achat des familles. Même si la viande congelée a moins de saveur, la ménagère se tourne vers cette opportunité car elle peut l'acheter au poids et ainsi ajuster la quantité à ses moyens. Les volailles produites localement (traditionnelles ou de races améliorées) sont vendues vivantes et ne sont plus à la portée de toutes les bourses sauf pour des occasions exceptionnelles. De plus, ces volailles doivent encore être tuées et plumées, ce qui représente un travail ou un coût supplémentaire. La facilité de préparation est aussi un atout des bas morceaux importés. Une autre motivation des acheteurs : un certain snobisme à consommer de la viande qui vient de d'Europe.

3.4 Conséquences des importations

Pour la production locale

La volaille congelée importée massivement a des conséquences évidentes sur les filières avicoles des pays étudiés :

- Concurrence la production locale à cause de son bas prix et compromet le développement des filières nationales ;
- Prive les producteurs locaux (traditionnels et industriels) de débouchés et donc de revenus indispensables à la suivie de la famille ou de l'entreprise ;
- Oblige les producteurs à réduire leur production afin d'éviter les méventes, ce qui compromet la rentabilité des exploitations ;
- Pousse certains opérateurs à se reconvertir vers la production d'œufs de consommation ou vers d'autres activités sources de revenus comme le maraîchage.

Pour les consommateurs

Si la viande importée vendue à bas prix permet probablement à certaine famille de consommer de la viande plus régulièrement, on peut par contre émettre des doutes sur la qualité de la viande consommée. Les conditions de conservation de ces viandes congelées sont difficiles à maintenir et la qualité sanitaire ne peut donc être garantie aussi sûrement que lorsque le consommateur achète une volaille vivante.

Pour l'économie des pays et la souveraineté alimentaire

Actuellement aucun des pays n'étant en mesure de répondre à la demande, il y a un espace pour le développement de la filière avicole. Les importations freinent incontestablement ce développement aussi bien pour l'élevage traditionnel qu'industriel. A terme, c'est l'existence même des productions avicoles nationales et surtout des filières industrielles qui risque d'être compromise. La filière traditionnelle gardant un débouché spécifique: la production de poulets pour les rites traditionnels. La filière avicole est une source d'emploi direct et indirect, si elle stagne ou disparaît, ces emplois disparaîtront également.

Les importations constituent une perte de devises pour les pays et compromettent la souveraineté alimentaire des populations concernées.

Conclusion

Les enquêtes ont confirmé que les importations de volailles congelées, notamment en provenance d'Europe, posaient un vrai problème aux filières avicoles. L'ouverture des marchés, les privatisations et le désengagement de l'Etat dans le domaine de la production (Sénégal et Burkina), la baisse du pouvoir d'achat des populations sont autant de facteurs qui favorisent le développement du marché de ces importations.

Par ailleurs, l'augmentation de certaines taxes sur les importations d'intrants (conformément aux accords commerciaux de la sous-région), la cherté du crédit, vient grever les coûts de production et peser sur la rentabilité de la production avicole industrielle.

Ces importations découragent nettement la production locale, les petits comme les gros producteurs risquent de se tourner vers d'autres activités rémunératrices et moins risquées.

Au Sénégal, on a signalé l'apparition de nouveaux opérateurs au sein de la filière. Il s'agit de petits importateurs, ils n'ont pas d'installations importantes, utilisent les installations frigorifiques du port et commercialisent la viande de volaille avec très peu de moyen. Si la production n'est pas encouragée et soutenue, se tourner vers la commercialisation peut s'imposer peu à peu comme la seule manière de se procurer un moyen d'existence. A terme, cela peut mettre en péril la souveraineté alimentaire d'un pays.

Les associations professionnelles semblent conscientes du problème et ont dans certains cas déjà entrepris des démarches vis à vis des consommateurs et/ou vis à vis de l'Etat afin que des mesures soient prises pour défendre et promouvoir la production nationale. Producteurs traditionnels et opérateurs industriels sont alliés dans cette lutte qui s'organise timidement.

Les associations de consommateurs commencent à dénoncer les problèmes sanitaires liés à ces viandes importées.

Le problème de la volaille congelée importée s'inscrit parfaitement dans le contexte actuel de la mondialisation où le commerce semble la priorité des priorités et la solution par laquelle tous les maux trouveront « naturellement » une solution. Sur fond de désengagement des Etats, de privatisation, de progression du chômage, d'érosion du pouvoir d'achat, les pays du Sud ne sont plus que des marchés à conquérir où les populations doivent se débrouiller d'une manière ou d'une autre pour être solvable afin d'acheter leur survie…La même dynamique s'applique aussi au Nord…

Impact des importations de volailles en Afrique de l'Ouest

Le cas du Bénin

Pour bien apprécier l'impact des importations de volailles en Afrique de l'Ouest, nous avons jugé utile de distinguer deux types d'aviculture : celle moderne (semi-industrielle et industrielle) et celle traditionnelle (plutôt domestique, utilisée par le paysan pour répondre à des besoins immédiats). Nous insisterons beaucoup plus sur l'aviculture moderne, qui cadre mieux avec le thème de recherche.

L'élevage de poulets traditionnels est très développé. La priorité est moins la rentabilité financière que le besoin de disposer d'une basse-cour pour l'alimentation, les sacrifices lors des cérémonies traditionnelles et la vente au marché pour se procurer ponctuellement quelques revenus complémentaires. Ce type d'élevage est donc moins exposé à la « mondialisation » et souffre moins des effets des importations de volailles.
Malheureusement, les chiffres manquent pour une estimation rigoureuse des effectifs de volailles de l'élevage traditionnel. Selon les estimations du Ministère de l'agriculture et de l'élevage, ces volailles sont passées de 9 579 000 en 1990 à 10 277 000 en 2000.

1. Caractéristiques de la filière

1.1 Les producteurs

La plupart des fermes sont situées au Sud du Bénin. Le département de l'Atlantique (Godomey, Abomey-Calavi et environs) vient en tête, suivi des départements de l'Ouémé et du Plateau, du Mono-Couffo puis du Zou-Collines. Au fur et à mesure qu'on monte vers le Nord du pays, les fermes avicoles deviennent plus rares, la priorité étant accordée à l'élevage des bovins et caprins.

Les gros producteurs avicoles du Bénin sont, la plupart du temps, de grands commerçants et hommes d'affaires qui mènent parallèlement d'autres activités commerciales. L'aviculture participe donc d'un souci de diversification de leurs activités.
Ainsi, le promoteur de la Saab est également pharmacien et propriétaire de l'une des plus grandes pharmacies de la place.
« Agro Roche » est une filiale d'une grosse société appartenant à des Libanais. Cette société est active dans le secteur des matériaux de construction et des travaux publics.
« Poussins du roi » appartient à un riche homme d'affaires, propriétaire d'une maison de pièces détachées.
Quant au Projet Songhaï, il s'agit d'un grand centre de recherche, de formation et de promotion agricole.

Les producteurs moyens sont des agents licenciés de l'administration publique, des retraités. Il s'agit d'opérateurs économiques aux ressources limitées.

Les petits producteurs sont pour la plupart des Dse (Diplômés Sans Emploi). Certains arrivent à obtenir des crédits du Pisea (Programme d'insertion des sans emploi dans l'agriculture). D'autres s'installent à leur propre compte.

Toutefois, la frontière entre ces deux dernières catégories n'est pas très nette. Des retraités et agents licenciés de l'administration peuvent tout aussi bien être de petits producteurs et inversement.

Les gros producteurs, qui sont déclarés et disposent d'un registre de commerce, reprochent à leurs autres collègues (petits producteurs et moyens producteurs) de toujours vouloir rester dans le secteur informel et de se soustraire ainsi à la fiscalité. Ils les accusent de « concurrence déloyale ». Il est cependant difficile d'affirmer que tous les producteur déclarés et disposant d'un registre de commerce payent effectivement les taxes. Cependant, on peut dire qu'actuellement il n'y a pas de conflit ouvert entre ces différents types de producteurs. La demande sur le marché étant toujours très forte, chacun peut y trouver son compte. En revanche, ils se sentent tous liés par la même cause : la défense et la sauvegarde de la filière, menacée notamment par les importations de volailles. C'est pour cela qu'ils ont créé le 02 novembre 2002, l'Association nationale des aviculteurs du Bénin (Anab). Selon cette dernière, le Bénin compte au moins 250 aviculteurs qui, déclare Jacques Dougnon, leur président, sont d'office tous membres de l'association. Dirigée par un bureau de neuf membres (le président et son vice-président, le secrétaire général et son adjoint, le trésorier général et son adjoint, etc.), cette dernière a pour but la défense des intérêts des aviculteurs (dénonciations de la concurrence des importateurs de volailles congelées, de la cherté des intrants…), mais elle vise aussi à leur faire prendre conscience de la nécessité de se former pour une meilleure rentabilité de l'activité avicole. C'est pour cela que le bureau comporte aussi un responsable à la formation. L'objectif est d'aboutir au renforcement ou à la création d'entreprises avicoles crédibles et compétitives, qui sortent de l'informel.

1.2 Les revenus

Il est très difficile de s'en faire une idée précise, les gros producteurs aussi bien que les autres devenant soudain très réticents quand on aborde ce point. Ils reconnaissent tous que l'activité est rentable, malgré les difficultés. Selon M. Aurelien Toupet, trésorier général de l'Association nationale des aviculteurs du Bénin, il faut disposer d'un capital minimum de 5 millions de Fcfa pour commencer cette activité. Avec ce capital, on peut se procurer 1.000 poussins de ponte, un bâtiment de 200 m2, les intrants (aliments, produits vétérinaires) et autres matériels de travail, nécessaires au démarrage d'un élevage. Si on entretient bien sa ferme, on peut espérer des recettes de l'ordre de 600.000 Fcfa/mois. A la fin des douze mois de ponte, la vente des poules réformées procure, en supplément, des bénéfices substantiels.

1.3 Les difficultés

Elles sont de plusieurs ordres :

la qualification professionnelle : malgré l'existence d'écoles et de centres de formation, peu d'aviculteurs ont le niveau de formation requis. La filière apparaît comme juteuse, et beaucoup de personnes s'y lancent sans aucune préparation : pas d'étude de marché, aucune maîtrise des conditions techniques d'élevage (choix de site, construction et fréquentation des habitats, type d'alimentation, les prophylaxies, …).

les pathologies : le cheptel béninois est souvent décimé par des pathologies de tous genres. En 2003, une épidémie de Gumboro a touché la plupart des fermes. Du fait de la peste aviaire, le centre Porto-Novo du Projet Songhaï a perdu une bonne partie de son cheptel. A cause de ces pathologies, souvent causées par la non-maîtrise des techniques d'élevage, on enregistre en moyenne chaque année entre 15 à 20 % de taux de mortalité.

l'approvisionnement : les producteurs se plaignent des retards dans l'exécution des commandes (poussins, concentré, tourteaux de soja, produits vétérinaires…) par leurs partenaires étrangers. Ils déplorent aussi l'absence d'une structure qui, au port, peut contrôler la qualité des produits importés. La plupart du temps, ils se disent obligés de solliciter les services de certaines structures comme la Dana (Direction de l'alimentation et

de la nutrition appliquée) pour effectuer à leurs propres comptes ces contrôles. Enfin, ils jugent les taxes exorbitantes, le fret aérien (importation de poussins, notamment) très cher.

la commercialisation : le problème qui se pose à ce niveau est celui de la concurrence que livrent aux aviculteurs locaux les importateurs de volailles généralement en provenance des pays européens. Le coût élevé de production de la volaille locale ne permet pas aux aviculteurs nationaux de vendre à des prix plus compétitifs que ceux proposés par les importateurs.

la cherté du prix de l'énergie *électrique* : cette contrainte frappe de plein fouet « Les poussins du roi », une ferme qui produit et revend des poussins reproducteurs. Au Bénin, le prix du kwtt reste l'un des plus élevés de la sous-région. De même, les baisses de tension et les coupures intempestives font perdre du temps et bouleversent le processus normal de la couvaison, ce qui entraîne des pertes énormes. En février 2003 par exemple, du fait de ces perturbations énergétiques, « Les poussins du roi » n'ont pu livrer que 3.000 poussins reproducteurs sur les 6.300 commandés par l'un de leurs clients.

1.4 Soutiens et perspectives

Les soutiens proviennent de l'Etat, d'organismes internationaux et d'institutions de micro-finance.
Le Projet Songhaï bénéficie d'un accord de siège avec le gouvernement. L'Etat a élaboré aussi un cadre institutionnel favorable : ainsi, les importateurs bénéficient d'exonérations fiscales pour l'importation du matériel d'élevage. A travers le Pisea (Programme d'insertion des sans emplois dans l'agriculture), l'Etat octroie aussi des crédits aux jeunes porteurs de projets d'élevage et d'activités agricoles intéressantes tout comme des institutions de micro-crédit comme le Papme, le Padme, le Clcam, etc.
De même, l'Association nationale des aviculteurs du Bénin (Anab) et la Direction de l'élevage ont pu mettre au point une stratégie de lutte contre les importations d'œufs en insistant davantage auprès des importateurs sur les conditions de conservation desdits produits. En début d'année, la D.E. a détruit 28 tonnes d'œufs d'une entreprise importatrice parce qu'il y a eu rupture de la chaîne de froid. En effet, une fois arrivés à destination, les œufs n'ont plus été maintenus sous la température idoine de conservation (2°). Résultat : ils ont commencé à se couvrir de moisissure.
Cependant, les aviculteurs affirment que les soutiens des pouvoirs publics sont limités. Ils souhaitent que l'Etat subventionne la production avicole (notamment pour l'achat des matières premières entrant dans l'élaboration de l'alimentation) et réglemente davantage les importations de volailles. Ce sont là les perspectives ou les projets d'actions auxquels voudraient s'atteler les différents acteurs de la filière.

2. Etude de marchés

2.1 Habitudes alimentaires et niveau de consommation

Dans la cuisine béninoise, le poulet fait l'objet de multiples préparations telles que le poulet grillé, le poulet aux haricots blancs, le poulet yassa, etc. La demande en viande de volaille est en augmentation. Elle concerne aussi bien la volaille locale ou «poulet bicyclette» que le poulet de chair.
Quant à l'œuf de consommation, l'évolution des habitudes alimentaires a introduit son utilisation fréquente dans les plats proposés dans les centres urbains de consommation.
Le niveau de consommation des protéines d'origine animale au Bénin a été estimé à 28,6 kilogrammes par habitant et par an en 1990. C'est un niveau de consommation qui est supérieur à ceux enregistrées dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et au seuil de

consommation minimale fixé par la FAO à 20 kilogrammes de protéines par an (donnée à vérifier). Environ 22% de cette consommation totale de protéines sont fournis par les produits avicoles.

2.2 Un marché national importateur, mais aussi exportateur

Sur la base d'une population de 5.990.396 habitants dont 2.383.244 vivent en milieu urbain, les consommations respectives de viande de volaille et d'œufs de consommation ont été de 16 593,3 tonnes et de 6673 tonnes en 1999[1].
En 1999, la production locale se chiffrait à 12.818.104 volailles. En 2003, elle serait passée à plus de 15 580 485 volailles, soit une hausse d'environ 21, 5%[2].
Une partie de cette production (poussins, poulets congelés - le Bénin en produit mais en quantités infimes) est exportée vers des pays comme la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Congo, le Nigeria, etc.

Il demeure cependant que le marché national n'est pas autosuffisant. La demande est supérieure à l'offre, ce qui explique, entre autres, les importations de volailles. En 1999, d'après M. Lionel Gbaguidi, la production locale ne couvrirait que 28,2% des besoins en viande de volaille (aucun ministère ou institution n'a pu nous des statistiques actualisées) et 73,4% des besoins pour les œufs de consommation[3].
Les statistiques récentes sur la consommation de la viande de volaille sont quasi inexistantes. Une étude réalisée de façon informelle en 1993 par AHOMLANTO et citée en 1999 dans la thèse de M. Lionel Gbaguidi chiffre cette consommation à 16.593,3 tonnes. Vu l'évolution de la population au Bénin, les chercheurs du secteur estiment que le taux de croissance de la consommation en viande de volaille au Bénin serait en moyenne de 5%. Si nous nous basons sur ce taux, nous pouvons donner les chiffres qui suivent : pour 2000, 17.423 tonnes. Pour 2001, 18.294 tonnes. Pour 2002, 19.209 tonnes. Pour 2003, 20.169 tonnes. Naturellement, ce ne sont que des estimations.

3. Importations de volailles

3.1 Contextes et facteurs favorables

De part sa situation géographique, le Bénin sert de pays de transit aux Etats de l'hinterland, en particulier le Niger, le Burkina-Faso, le Tchad, etc. L'importance des activités de ré-exportations et de contrebande lui a valu le titre d' « Etat-Entrepôt »[4]. Ainsi, une bonne partie des volailles importées est ré-exportée.
De plus, la proximité du pays avec le géant voisin, à savoir le Nigeria, et la distorsion des politiques commerciales entre les deux Etats jouent énormément sur les volumes d'importations. Pendant que le Nigeria, pour protéger son marché intérieur, prohibe sur son territoire l'importation de certains produits, en l'occurrence les volailles, le Bénin autorise leur arrivée massive. La forte demande des produits au Nigeria, consécutive à l'interdiction de leurs importations, entraîne alors l'intensification de la contrebande transfrontalière. Par camions, par charrettes ou sur la tête, des paquets de volailles congelées, débarqués au Bénin, sont frauduleusement convoyés au Nigeria, ceci avec la complicité des douaniers de ce pays.

---

[1] Selon GBAGUIDI A. Lionel Miguel, 2001. *Etude de la filière avicole au Bénin : Situation actuelle et perspectives de développement.* Thèse Doct. Vét., Ecole Nationale de Médecine vétérinaire de Sidi Thabet, Tunisie, 179 p + Annexes**.**

[2] Idem ; l'auteur de la thèse a fait son calcul sur la base d'un taux de croît moyen de 2, 89%.
[3] GBAGUIDI A. L. M., idem
[4] John 0. Igué et Soulé Bio G., *L'Etat-entrepôt au Bénin. Commerce informel ou solution à la crise ?* Paris, Khartala, Collection « Economie et développement », 1992, 210p.

A ces données, s'ajoute l'entrée du Bénin à l'Omc, en février 1996**,** ce qui a consacré l'ouverture du marché local aux entreprises internationales. La crise économique des années 80 et du début 90, marquée par la fermeture des sociétés d'Etat, les licenciements massifs et les Pas (Programmes d'ajustement structurel) ont complètement érodé le pouvoir d'achat des Béninois et les ont poussés vers la recherche quotidienne de marchandises peu chères. Enfin, la dévaluation du franc Cfa, intervenue en 1994, a empiré la situation des ménages. Par ailleurs, les produits importés présentent quelques avantages aux yeux du consommateur. Ces avantages résident, par exemples, dans la possibilité d'achat au poids et dans la présentation « prêt à cuire » qui autorisent l'acquisition de petites quantités à contrario de l'achat de poulet vif.
A leur niveau, les importateurs de volailles congelées ont su installer un réseau vaste de distribution qui couvre tous les départements du pays. Ce réseau qui s'étend vers les pays limitrophes (Nigeria, Togo, Niger) rend disponible leurs produits dans toutes les villes du Bénin pour les maquis et les restaurants qui constituent les plus grands utilisateurs de viande de volaille congelée.
Les volumes d'importations de volailles n'ont cessé d'augmenter.

3.2 Les volumes d'importations

En matière d'importation de produits carnés européens, le Bénin constitue de loin le premier débouché de la région Aoc (Afrique occidentale et centrale). Ses importations de viande de volaille ont ainsi augmenté de façon continue depuis 1996.
De 1996 à 1999, les importations sont passées de 8.364 t. de viande de volaille à 42.400 t, soit un accroissement de plus de 400% ! Selon des chiffres fournis par la Direction de l'élevage, les importations sont passées à 83.403 t en 2001, 83.653 t en 2002 et 83.991 t en 2003 (soit une augmentation de 98 % par rapport à 1999 !). Ainsi, de 1996 à 2003, il y a eu une progression foudroyante des volumes d'importations. En revanche, de 2000 à 2003, il n'y a eu qu'une légère augmentation ; on peut même parler de stagnation. Cela pourrait, entre autres, s'expliquer par le fait de l'interdiction des importations de volailles au Nigeria. En effet, 50% à 70% (voire plus, selon la Direction de l'élevage qui avance le chiffre de 95%) de ces produits sont réexportés (en fraude ou non) vers le Nigeria ou les pays de l'hinterland. Avec l'embargo décrété par le Nigeria, la réexportation semble en panne, même s'il est toujours possible de faire passer les produits en contrebande, les frontières entre le Bénin et le Nigeria étant très poreuses.
L'embargo décrété par le Nigeria pourrait, entre autres, expliquer le fait que, de 13 en 2001, l'effectif des entreprises importatrices est passé à 6 en 2003, soit une réduction de plus de la moitié de l'effectif desdites sociétés, selon les statistiques de la Direction de l'élevage.
Les principales firmes importatrices sont : Cajaf, Cdpa, Sacoji-Volaille, Alimentation générale.

3.3 Les pays exportateurs.

- Europe : France, Belgique, Danemark, Pays-Bas, Italie, Royaume-Uni, Espagne, Finlande, Allemagne…

- Asie : Chine, Israël, Thaïlande…

- Afrique : Nigeria (exporte des œufs, des poussins), Togo (exporte intrants agricoles : alimentation pour la volaille), Côte d'Ivoire (exporte des poussins) , Tunisie (pas de précision), Afrique du Sud (exporte entre autres des œufs vers le Bénin), Ghana (pas de précision

- Amérique : Usa, Brésil, Mexique, Canada…

Les principales firmes qui fournissent les poussins d'un jour aux aviculteurs Béninois sont européennes (SOPRODA, DERYCKE, ISA ou Institut de sélection animale), nigérianes (OBASSANDJO FARM, MITCHELL FARM, GOLDEN LAY, S&D Farm) ou ivoirienne (IVOIRE POUSSINS).

3.4 Les moyens de contrôle des importations par les pouvoirs publics.

Comme pour la plupart des marchandises, l'Etat impose des taxes et droits de douane à l'importation des produits. Les produits congelés entrent dans la catégorie des marchandises dite « Catégorie 3 » sur lesquelles sont appliqués 20% de droits de douane ; après, leur est appliquée la Tva (18%). Les importateurs paient également de « petites taxes » dites « redevances statistiques » et « redevances Cedeao » (0,4%). Environ 40 % de taxes et impôts sont appliqués sur les volailles congelées importées.
La Dana (Direction de l'alimentation et de la nutrition appliquée) contrôle la qualité des produits Il n'existe pas de contrôle dans les points de vente. Ce n'est que tout récemment que la police sanitaire et la police environnementale ont commencé à faire des descentes inopinées sur le terrain. La Dana dispose de laboratoires d'analyses ; pour vérifier ses propres tests, elle envoie des échantillons dans différents laboratoires de la sous-région et en Europe.
L'Etat, à travers la direction de l'élevage, donne les autorisations d'importation (également délivrées par le ministère du commerce), examine et autorise l'importation des espèces animales à inséminer dans le cheptel national.
Avant qu'un importateur n'importe des volailles, il doit montrer à la Direction de l'élevage le certificat d'origine et le certificat de non radio activité des produits à importer. Ces certificats sont délivrés par le Docteur vétérinaire assermenté du pays d'origine qui atteste de la bonne qualité du produit.
Quand les produits importés arrivent au port, l'importateur revient avec ces documents à la Direction de l'élevage. Les agents de celle-ci se rendent au port, ouvrent les containers, vérifient la qualité des produits parce que ceux-ci peuvent être de bonne qualité à leur embarquement et commencer à se détériorer durant le trajet. Si la qualité est attestée, la Direction de l'élevage délivre le certificat sanitaire, et l'importateur peut se rendre à la douane pour remplir les formalités d'enlèvement de ses commandes.
Le jour de sortie des produits du port, les agents de la Direction de l'élevage sont à nouveau présents pour suivre l'embarquement dans les camions frigorifiques et les déchargements des containers dans les chambres froides.
La Direction de l'élevage et l'Association nationale des aviculteurs du Bénin mènent aussi, dans ce sens, des actions ponctuelles de même que la police environnementale et la police sanitaire. Elles n'hésitent pas à détruire les stocks de volailles importées avariées.

3.5 Les prix de vente

Les importations n'ont pas d'effets directs sur les prix de la volaille locale. Les aviculteurs tiennent compte de leurs propres coûts de production pour fixer leurs prix. Mais, d'une manière générale, ces derniers sont peu concurrentiels comparativement aux prix des volailles importées.

- Viande de volaille importée : 1.000 à 1.200 Fcfa le kilo.
- Viande de volaille locale (évidée et congelée) : 1.650 à 1.750 Fcfa le kilo
- Poulet de chair vif : 1.300 Fcfa le kilo.
- Poulet bicyclette : 1500 Fcfa le kilo.

3.6 Les bénéficiaires des importations

Les bénéficiaires des importations sont essentiellement les importateurs eux-mêmes. La forte demande de ces produits importés et les possibilités de réexportation ou de contrebande, même en cas d'interdiction de l'importation des produits au Nigeria, en font une filière rentable.

3.7 La politique gouvernementale à l'égard des importations

Le ministère de l'élevage dispose d'une structure technique qui est la direction de l'élevage. Cette direction, à son tour, comporte plusieurs services dont le service contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments de bétail . La direction de l'élevage a en charge l'élaboration de la politique de l'Etat en matière d'élevage ; elle en assure la mise en œuvre sur le terrain. L'Etat, à travers cette direction, donne les autorisations d'importation (également délivrées par le ministère du commerce), examine et autorise l'importation des espèces animales à inséminer dans le cheptel national. Mais l'Etat n'impose pas de quotas aux importateurs.

En tant que membre de l'Omc et ayant opté au début des années 90 pour le libéralisme, le Bénin reste ouvert aux grandes firmes internationales. Jusque-là aucune mesure législative importante n'a encore réglementé le secteur pour protéger le marché local.

Conclusion

Impacts des importations de volailles dans le pays

Sur les finances publiques

Les importations de volailles (comme pour la plupart des marchandises) constituent une source de recettes pour l'Etat béninois, dont le budget est essentiellement fiscal. Mais, en réalité, ce que l'Etat perd dans ces importations est plus important que ce qu'il y gagne. En effet, la présence de ces produits sur le marché béninois a plusieurs conséquences néfastes pour la filière avicole et pour l'économie du Bénin en général. Le Bénin aura consacré en 1999, plus de 9 % de ses dépenses d'importations aux volailles congelées, soit près de 18 milliards de Francs CFA. Ce qui correspond à une perte importante de devises[5].

Sur les producteurs

La présence de ces produits sur le marché entraîne une baisse des débouchés pour la production locale avec comme conséquences une stagnation de la production et une réduction du chiffre d'affaires de la filière qui peuvent se traduire par la faillite des aviculteurs. Par exemple, du fait de ces importations, le dernier trimestre de 2003 a été catastrophique pour les aviculteurs qui, souvent, comptent sur la période des fêtes de fin d'année pour réaliser de bonnes affaires. Les gros producteurs de poulets de chair ont enregistré des pertes énormes. Le Projet Songhaï n'a pas pu vendre la quantité de poulets de chair prévue : plus de 3.000 poulets de chair sont restés invendus et il a fallu continuer de les nourrir en attente d'éventuels preneurs. Même situation à Agro Roche.
Les petits producteurs ont énormément souffert aussi de la concurrence des produits importés. Cette année, beaucoup parmi eux pensent réduire au moins de moitié leur cheptel pour ne plus s'exposer à des déconvenues.

[5] GBAGUIDI A. Lionel Miguel, idem

Perspectives
Malgré tout cela, le nombre d'aviculteurs ne cesse d'augmenter, selon l'Anab. Cela s'explique par le fait que la filière, en dépit de ces énormes contraintes, est très rentable, surtout pour la production et la commercialisation des œufs moins exposés à la concurrence des importations.
Les aviculteurs sont donc plus ou moins optimistes et comptent intensifier leurs actions pour la suppression ou, tout au moins, la réduction des volumes d'importations de volailles. Les actions menées sont des campagnes de sensibilisation et d'information à l'égard du public et des autorités. S'inscrivent également dans ce cadre, les plaidoyers de l'Anab auprès de la Direction de l'élevage pour un contrôle plus rigoureux de la qualité des produits importés.
L'Anab réfléchit aussi à la mise en place d'une stratégie commerciale destinée à faire face à la concurrence. Il s'agirait pour ses membres de mettre sur le marché, pendant la période des fêtes de fin d'année, les poulets réformés à des prix très compétitifs. Jusque-là, ils ont vendu les poulets-réformés vifs en moyenne à 1.800 Fcfa, alors que les produits congelés importés étaient vendus 1.200 Fcfa le kilo, voire moins. Eux aussi pensent, très prochainement, vendre les poulets réformés à 1.200 Fcfa l'unité. « *Et on verra bien si les Béninois vont préférer, à prix égal, les « morgues » [terme de mépris utilisé par les Béninois pour désigner les poulets congelés importés, Ndlr] à nos poulets réformés vifs* ! ». Les membres de l'Anab ont fait un calcul très simple : les poulets réformés, en principe, sont des sous-produits, qu'on a déjà rentabilisés, sur lesquels on a déjà accumulé pas mal de rentrées. Donc, on peut les brader à n'importe quel prix. Or, jusque-là, les aviculteurs locaux ont réfléchi autrement en fondant leurs espoirs de bénéfices sur les poulets réformés livrés en masse sur le marché à des prix plus élevés que ceux des produits congelés importés. L'Anab veut donc amener tous ses membres à cette prise de conscience. Le slogan est très simple : « Vendez moins cher les poulets réformés et vous vendrez mieux ! ».

Il apparaît que la filière subit assez significativement la concurrence des importation, les aviculteurs existants réduisent leur production et pourtant le nombre d'aviculteurs augmentent. En fait, cette « contradiction » s'explique pour plusieurs raisons : d'abord l'ignorance des difficultés de la filière qui fait que bon nombre de personnes s'y jettent sans vraiment y être préparé. Ensuite, il y a le fait que, plus ou moins bien entretenue, une ferme avicole est quand même rentable, en dépit des problèmes. Les œufs, surtout, sont des produits de très grande consommation dont les prix d'achat (à l'unité ou au plateau de 30 œufs) sont à la portée du Béninois ordinaire. Enfin, le Pisea (Programme d'insertion des sans emplois dans l'agriculture) constitue une source de disponibilités financières (même s'il s'agit de prêts remboursables) pour beaucoup de jeunes diplômés sans emploi qui veulent se lancer dans l'agriculture et, en l'occurrence, dans l'élevage des volailles.

Avantages et inconvénients de chacune des productions (locale et importée) pour les consommateurs pauvres
Avantages :
- La production locale : appréciée pour son parfum, réputée plus saine, plus « naturelle », et plus nourrissante.
- La production importée : plus facile à préparer, car déjà plumée, découpée ; grosse et dodue, prix bas, à la portée de toutes les bourses ; manger de la volaille importée = être civilisé et moderne, être comme les « Occidentaux », comme les « Blancs ».

Inconvénients :
- La production locale : trop chère, aussi bien le poulet vif que celui congelé ; pas assez grosse
- La production importée : considérée comme sans vitamine

Débat au sujet de la concurrence entre volaille locale et volaille importée.
Le débat est très actuel, surtout depuis la création fin 2002 de l'Anab. Celle-ci, à travers ses interventions dans les média et diverses réunions, alerte de plus en plus l'opinion publique sur la menace qui pèse sur le secteur.

Prospective : le pays peut-il envisager de devenir autosuffisant ?
Pour certains consommateurs voire certaines autorités officielles, les importations sont incontournables, la production locale étant selon eux insuffisante pour couvrir les besoins. L'Anab, par la voix de son président le Dr. Jacques Douyon, pense exactement le contraire. Pour lui, la production locale peut bien assurer les besoins en consommation si le marché est assaini (c'est-à-dire protégé contre les importations massives) et si les aviculteurs se professionnalisent. Si la professionnalisation du secteur peut être un objectif réalisable, en revanche la « protection du marché intérieur contre les importations » semble pour le moment un rêve. Déjà en 1994, rappelle le Dr. Camille Atchadé de la Direction de l'élevage, *« nous avons eu à élaborer une étude sur la tarification à appliquer au cordon douanier pour une concurrence loyale [c'est-à-dire qu'ils ont élaboré une politique tarifaire qui, appliquée aux produits congelés importés, jouerait sur les prix de vente de ces derniers et permettrait aux aviculteurs locaux de soutenir leur concurrence, Ndlr]. Mais quand nous avons voulu l'appliquer, nous avons été rappelé à l'ordre par la Banque mondiale ! »*

Selon Lionel Gbaguidi, une suppression de toutes les importations de volailles et abats congelés, qui s'établissent en moyenne à 30.000 tonnes par an, nécessiterait la production d'environ 22 millions de poulets de chair de 1,3 kilogramme de poids carcasse par an. Ce qui représenterait un chiffre d'affaires d'environ 22 milliards de Francs CFA pour la filière avicole béninoise en considérant un prix de vente moyen de 1000 Francs CFA /poulet.
En ce qui concerne les œufs de consommation, les importations estimées à 40 millions d'unités en 1992, représenteraient la production annuelle de 160.000 pondeuses, à raison de 250 œufs par poule démarrée, qui donneraient plus de 150 tonnes de viande à la réforme. Ce qui correspondrait à un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards de Francs CFA par an pour la filière avicole du Bénin. ». L'Etat et les aviculteurs locaux sont-ils tous prêts à relever le défi ?

Annexes

A. Méthodologie de collecte des données

- Sources documentaires
- Entretiens
- Visites guidées

B. Indications bibliographiques, institutions et personnes ressources contactées

Bibliographie

- Gbaguidi, A. Lionel Miguel, 2001. *Etude de la filière avicole au Bénin : Situation actuelle et perspectives de développement.* Thèse Doct. Vét., Ecole Nationale de Médecine vétérinaire de Sidi Thabet, Tunisie, 179 p + Annexes**.**
- Igué, John 0. et Bio G., Soulé., *L'Etat-entrepôt au Bénin. Commerce informel ou solution à la crise ?* Paris, Khartala, Collection « Economie et développement », 1992, 210p.
- Direction de l'analyse de la prévision et de la synthèse, *Filière viande (document provisoire),* (autres références non précisées)
- ALIOU, Yessoufou, *Contribution à l'étude des caractéristiques dominantes de gestion technique des exploitations avicoles commerciales des grandes agglomérations du Sud-Bénin (sous la direction de Dr. Sylvain Coffi Dossa et la supervision de Dr. Sahidou Salifou)*, Mémoire pour l'obtention du Dit (Diplôme d'ingénieur des travaux), Abomey-Calavi, Unb, Cpu, 2000-2001, 88p.
- AYENA, Jean Aïtchégnon (sous la direction de Dr. Sahidou Salifou), *Situation actuelle de la filière œuf de consommation de poule pondeuse en aviculture moderne et commerciale dans le Sud-Bénin, Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du Dit,* Abomey-Calavi, Unb, Cpu, 1999-2000, 93p.

Entreprises, Projet, organismes et personnes ressources

Entreprises et projet : Saab, Agro-Roche, Projet Songhaï, Programme de développement de l'élevage, Les Poussins du Roi

Organismes et institutions

Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Direction de l'élevage, Centre béninois du commerce extérieur (Cbce), Association nationale des aviculteurs du Bénin, Lares (Laboratoire de recherche et d'expertise sociale)

Personnes ressources

- M. René SEGBENOU de l'Institut Universitaire du Bénin
- Le Président et le Trésorier général de l'Anab
- Lionel Gbaguidi, auteur de la thèse *Etude de la filière avicole au Bénin : Situation actuelle et perspectives de développement*
- Les responsables ou représentants des sociétés (Saab, Les Poussins du Roi), du Projet Songhaï,
- Dr Adam Garba, chef service contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments de bétail
- Dr. Camille Atchadé, chef service appui au développement des produits et filières animales
- Des aviculteurs

Impact des importations de volailles en Afrique de l'Ouest

Le cas du Burkina Faso

Résumé

Avec une basse-cour de près de 25 millions de têtes, le Burkina Faso est le pays du poulet, célébré chaque année, lors de la « fête du poulet ». Le pays ne manque pas d'atouts en élevage, que ce soit celui des ruminants ou de la volaille. Son climat soudano-sahélien favorise particulièrement l'élevage de la volaille. En zone rurale et même urbaine, chaque famille élève quelques volatiles.
Cette aviculture se caractérise aussi par son fort taux de mortalité estimé à 40%. Le vent, la poussière accentuent les épizooties. Les dons constituent une source importante de propagation des épizooties, car les paysans ne prennent pas la peine de mettre ces animaux en quarantaine pour savoir s'ils sont malades ou pas.
La culture vaccinale n'est pas ancrée dans les mœurs. Mais des structures étatiques et des ONG s'attèlent à lutter contre les maladies. Ils disposent d'un réseau de vulgarisateurs pour aider les paysans à maîtriser ce petit élevage et forment des auxiliaires paysans.
Si la part de l'aviculture dans le développement du Burkina peut paraître modeste, elle devient importante, si on considère la grande pauvreté rurale (moins d'un dollar par jour et par habitant). Un poulet représente donc une vraie richesse. L'élevage de poules constitue de ce fait un moyen non négligeable de lutte contre la pauvreté.
Contrairement aux pays côtiers, le Burkina Faso ne subit pas la concurrence des poulets congelés. Au contraire, il exporte des poulets vivants principalement en Côte d'Ivoire. Pour autant, une campagne contre les bas morceaux européens se justifie au Burkina en raison des tentatives d'importation, mais surtout des risques que ferait courir une éventuelle entrée massive de poulets congelés aux petits paysans aussi bien sur le plan économique que socio-culturel.

1. Caractéristiques de la filière

La première richesse du Burkina est le coton. Cette culture rapporte le plus de devises au pays. Suit l'élevage, principalement celui de bovins et d'ovins. L'aviculture reste modeste dans ses apports. Mais ce premier constat peut être nuancé si on considère la redistribution des revenus tirés de ces différents produits. Aux dires d'un activiste paysan, « le coton, c'est le grenier du gouvernement », autrement dit c'est lui qui en tire le plus grand profit. Le gros bétail reste dans sa grande majorité un domaine réservé des éleveurs traditionnels Peul et des nouveaux acteurs qui s'orientent de plus en plus vers l'embouche bovine. Seule l'aviculture présente cette particularité de favoriser une distribution de gains, aussi modestes soient-ils à des milliers de petits paysans.

Cheptel de volailles au Burkina-Faso en 2003

Espèces	**Effectifs**
Poules	24 383 508
Pintades	6 117 826
Dindons	43 521
Canards	211 828
Pigeons	1 183 385

1.1 Le petit élevage traditionnel

Dans la paysannerie rurale, c'est une tradition d'associer l'élevage de volaille à l'agriculture. Chaque concession possède un élevage de case. Et souvent chaque membre de la famille possède au moins une poule. Ces animaux sont laissés en liberté et se nourrissent par eux-mêmes. Il n'y a aucun investissement à faire, sauf par ceux qui se soucient de leur procurer un abri.
Il n'existe pas de statistique au niveau national sur le nombre de producteurs traditionnels de volaille. Ils se recrutent sur tout le territoire. En extrapolant, on peut dire que 80 à 90% des ruraux burkinabés élèvent des poulets. 70% de la production totale de volaille est assurée par la production familiale.

Revenus
L'aviculture villageoise n'est pas destinée de facto à l'auto consommation. C'est d'abord l'une des premières sources de revenus du paysan. On produit du poulet toute l'année. Pour résoudre un problème, les paysans commencent généralement par prélever dans le cheptel de volaille avant de s'attaquer aux ruminants.
Même si les éleveurs sont réticents à dire combien ils gagnent, l'expérience du Programme spécial sécurité alimentaire montre qu'avec un investissement initial de 75 000 Fcfa permettant d'acquérir un coq améliorateur et 10 poules de race locale, un poulailler, on peut obtenir un revenu annuel de 21 000 Fcfa dès la première année et près de 40 000 Fcfa après 5 ans, compte tenu des amortissements. Parfois, pour un investissement moindre, le gain peut atteindre 150 000 Fcfa par an (cf témoignage de l'aviculteur de Silmiougou).
Ouagadougou, la capitale, doit sa réputation à ses poulets braisés, qu'on trouve à tous les coins de rue. Cela rapporte chaque année 5,8 milliards de Fcfa aux aviculteurs. Dans les zones urbaines, l'industrie du poulet génère des milliers d'emplois permanents ou à temps partiel. On estime plus de 5 milliards Fcfa le chiffres d'affaires annuel des différents acteurs œuvrant dans la transformation de la volaille. L'activité contribue également pour environ 24% à la satisfaction de la demande en viande des grandes villes.

Caisse d'épargne sur pied
Le poulet ne sera vendu que pour un besoin important. Il sera rarement vendu par le paysan pour aller boire du dolo. Avoir de la volaille sur pied est une façon de forcer l'épargne qui met le paysan un peu à l'abri des situations de pénurie de ressources ; ça le sécurise. Parce que l'argent une fois dans la poche, on ne peut pas s'empêcher de le dépenser. Tout comme le petit bétail, le poulet constitue une sorte de caisse d'épargne sur pied pour les paysans. Il suffit d'en attraper un et d'aller le vendre au marché pour régler ses problèmes. *« C'est vraiment de l'argent chaud qui est là et qui peut dépanner les gens. Ça dans un contexte où il n'y a pas de système de crédit ou une épargne ou des moyens qu'on peut utiliser, ce sont des stratégies qui permettent de faire face aux besoins monétaires ».*
Quand le grenier est vide, pour subsister, le paysan puise dans son épargne en nature. Généralement, il commence par la volaille. Il vendra ses poulets pour acheter du mil et par la suite il va passer aux ovins, aux caprins et aux bovins, s'il en a et s'il y a lieu. La volaille contribue à sauvegarder la sécurité alimentaire au sein des ménages ruraux. L'argent que peut procurer l'élevage de volaille est également utilisé pour payer les soins médicaux et les frais de scolarité.

Difficultés
Contraintes sanitaires. Pour l'élevage traditionnel de volailles, les problèmes sanitaires représentent le frein principal notamment la maladie de Newcastle qui provoque des pertes catastrophiques. La mortalité des pintadeaux et des poussins reste une préoccupation nationale. Les contraintes sanitaires sont souvent aggravées par l'inaccessibilité des produits vétérinaires.

Contraintes liées à l'hygiène de l'habitat. Le manque d'habitat adéquat constitue un des facteurs favorisant le développement de nombreuses maladies. L'habitat quand il existe, est caractérisé par l'exiguïté qui n'en facilite ni l'accès, ni l'entretien. Par ailleurs, l'aération est insuffisante. Il faut également noter que les conditions d'hygiènes requises sont loin d'être respectées par les producteurs, parfois par simple négligence.

Contraintes alimentaires. Elles deviennent une réalité lorsque les effectifs sont élevés. D'une manière générale, l'alimentation est très pauvre du point de vue nutritif. Elle est constituée pour la majeure partie des cas de drèches, occasionnellement des issues de meunerie, de fourrage, de déchets de cuisine ou de jardinage. Cette contrainte s'explique par le fait que les aliments complets sont d'un coût prohibitif. A cela il faut ajouter le manque d'eau potable notamment en saison sèche et les mauvaises conditions d'élevage.

En plus des contraintes déjà mentionnées, il faut noter le faible potentiel génétique des races locales. Le petit élevage souffre également du faible niveau technique des producteurs et des agents de vulgarisation.

Appui

Il n'y a pratiquement pas d'organisation d'éleveurs de volailles dans le monde rural. Seul le programme de développement des animaux villageois (PDAV) et quelques organisations non gouvernementales appuient les paysans pour améliorer l'aviculture traditionnelle et lutter contre la pauvreté. Ces organismes d'appui vulgarisent généralement de petites techniques de production que les paysans peuvent maîtriser facilement. Ils œuvrent à l'amélioration du potentiel génétique et pour une meilleure couverture vaccinale du cheptel. La culture vaccinale n'est pas ancrée dans les mœurs. La vaccination coûte 50 Fcfa par animal. Le souci des rares structures d'appui est de rendre la vaccination systématique et de réduire de 40% la mortalité. Les pouvoirs publics n'offrent pas de crédits mais de l'expertise aux producteurs. Avec le désengagement progressif de l'Etat du secteur productif, cet appui a lui aussi tendance à diminuer.

La commercialisation

Le poulet se vend vite dans les marchés ruraux s'il ne montre pas de signe de maladie. Les paysans vendent leurs volailles dans les marchés ruraux. Certains recherchent des poulets spéciaux par exemple pour des sacrifices.

Les collecteurs : Ils partent très tôt le matin pour se rendre aux marchés des différentes localités. Ils collectent les volailles apportées par les producteurs ou les commerçants locaux. Le marché est conclu après de longues discussions. Les producteurs finissent par accepter le marché quand bien même le prix est dérisoire, car ils ne veulent pas ramener la volaille à la maison. Cette formule permet d'éviter de ramener des pathologies dans la concession et de décimer le cheptel. Les collecteurs achètent par rapport à l'âge, au plumage et au poids. Les poulets les plus chers sont ceux recherchés pour leur plumage. Les volailles collectées sont ensuite livrées dans les différents marchés de volailles, dans les hôtels, les bars, les restaurants, les gargotes, ou au niveau des grilleurs des rues dans les grandes villes.
Il n'existe pas une organisation avec un transport assuré dans de bonnes conditions. Aussi, on assiste à des transports à vélo, à motocyclette ou dans des véhicules assurant aussi le transport de passagers. Les poulets sont suspendus au guidon, sur le porte-bagages, dans des cageots et certains suspendus sur les cageots. Cela occasionne de nombreuses pertes car les volailles étouffent ou meurent de chaleur.

Les intermédiaires : Cette catégorie de personne regroupe les commerçants détaillants dans les marchés à volailles. Les intermédiaires traitent directement avec les consommateurs. Ces commerçants sont sur place, sous des hangars dans les marchés. Ils vendent en

fonction de l'offre et de la demande et du plumage. Ils sont approvisionnés par les collecteurs.

Les prix
Les prix de la volaille traditionnelle ne sont pas constants. D'une manière générale, les prix chutent de novembre à mars et pendant la saison de soudure où le paysan est obligé de liquider ses volailles pour s'approvisionner en céréales. A ces périodes, le poulet varie entre 1000 et 1200 Fcfa. Pendant la saison chaude (avril-juin) la volaille se fait rare et les prix montent de 1200 à 1400 Fcfa. En périodes de fête, les prix peuvent grimper de 50%.

Perspectives
Au regard de l'importance de ce secteur, des stratégies sont développées pour améliorer la productivité de la volaille et réduire la forte mortalité des pintadeaux et des poussins.

L'organisation et la responsabilisation des acteurs
Il s'agit de résoudre à moyen terme l'épineux problème d'approvisionnement en intrants notamment vétérinaires. Malgré la privatisation de la fonction vétérinaire, l'appui des Ongs et les actions du PDAV, la disponibilité de produits n'est pas bien assurée au niveau village. Les producteurs grâce à leurs organisations paysannes pourraient contribuer à la résolution de ce problème en développant un partenariat avec le secteur privé. Il s'agira également de renforcer la capacité des producteurs à assurer les soins élémentaires. Pour cela, la formation des vulgarisateurs devra être consolidée dans le domaine de la fourniture de conseils pratiques en matière de conduite du petit élevage.

Les actions techniques
Elles auront pour finalité de réduire significativement la mortalité et d'améliorer la productivité globale des petits élevages. Elles s'appuieront sur l'information, l'éducation et la communication en vue de renforcer le niveau d'information et de connaissance des producteurs sur les techniques améliorées de production et les modes de gestion.

1.2 L'élevage industriel semi urbain

On compte 200 aviculteurs semi-industriels péri-urbains repartis autour des grandes villes comme Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya.
Les producteurs semi-industriels sont des investisseurs, des anciens encadreurs et des anciens agents de l'Etat. Ce sont tous des particuliers. Cet élevage combine deux systèmes de gestion : la gestion familiale et l'emploi de quelques salariés qui sont généralement mal rémunérés. Les salariés n'ont pas d'organisations syndicales. L'aviculture industrielle exige des investissements élevés. Elle s'oriente vers deux types de produits : la fourniture d' œufs et de poulets de chair.

Revenus
Selon les éleveurs semi-industriels, leur activité est peu rentable du fait des nombreuses charges, ou à long terme, c'est-à-dire après l'exploitation de plusieurs lots successifs. Le coût de l'importation des poussins est élevé : 600 Fcfa le poussin de ponte et 500 Fcfa le poulet de chair. Presque le prix d'un poussin traditionnel de trois à quatre mois.
Au Burkina, la production du poulet de chair ne décolle pas, car elle ne peut tenir tête au poulet bicyclette.

Difficultés d'approvisionnement
La volaille de race améliorée est importée par avion de France, de Belgique ou par la route de Côte d'Ivoire et du Ghana. L'acclimatation de ces animaux n'est pas toujours sans difficultés bien qu'il y ait des souches qui s'adaptent bien sous les tropiques. Depuis la disparition des compagnie Air Afrique et Sabena, Air France contingente la quantité de poussins par avion. Ce qui ne permet pas de satisfaire les besoins. Les aviculteurs sont

obligés de réduire leur cheptel. La production de poussins locaux est insignifiante. Un couvoir est installé depuis 2003, à Ouagadougou, mais il ne couvre que 30% des besoins. Les éleveurs s'approvisionnent au Ghana en raison de la crise ivoirienne, mais pour des poussins de moins bonne qualité.

Difficultés sanitaires

Le manque de professionnalisme des acteurs entrave le développement de la filière.
Il faut signaler l'apparition de résistance aux vaccins contre la maladie de Gumboro obligeant à avoir une autre approche vaccinale. L'installation insidieuse de la bronchite infectieuse a aussi été à l'origine d'énormes pertes dans les plus gros élevages du Burkina.

Coûts de production élevés

Les coûts de production sont élevés à cause des lourds investissements que ce type d'élevage requiert et des difficultés pour maîtriser la production du poulet de chair en 45 jours comme en Europe. Ce qui augmente les coûts de production. 1kg de poulet de chair coûte 1900 Fcfa. L'alimentation seule engloutit 70% des charges. Le prix élevé des aliments s'explique par la concurrence entre aliments destinés aux volailles et à l'homme et en période de pénurie alimentaire, le prix des céréales grimpe. En période de forte chaleur, la productivité des poules diminue et les pertes sont nombreuses.

Appui

Ces éleveurs sont réunis au sein de la Maison de l'aviculture qui a été créée en 1998 sur financement de la coopération française. A sa création, elle comptait 23 membres. Aujourd'hui la maison compte 200 membres. Elle regroupe les professionnels de la filière. Pour être membre, il faut avoir au moins un poulet moderne. La maison vend des intrants chimiques pour l'alimentation de la volaille, des vaccins. Elle assure le suivi des fermes et des études de projets, organise des forums et défend les intérêts de ses membres auprès des institutions.

La commercialisation

La commercialisation de la production avicole des fermes semi-industrielles ne répond pas à des règles bien précises. Chaque producteur essaie individuellement de vendre au mieux sa production. On distingue deux produits avicoles commercialisés :

- la volaille ;
- les œufs.

Le poulet de chair est livré sur le marché sous deux formes :

- volaille vivante ;
- volaille abattue.

Dans chaque ferme, il existe un point de vente où on dispose de poulet de chair ou de poulet de réforme. La volaille abattue est vendue éviscérée et prête à cuire sans tête ni pattes. Outre les consommateurs individuels qui s'approvisionnent directement au niveau du producteur, les hôtels et les supermarchés sont les véritables débouchés pour la volaille améliorée.

L'œuf est la principale production dans beaucoup de fermes avicoles. La vente des œufs est pratiquée dans les fermes en même temps que la volaille. Les fermes disposent de dépôt de vente dans les villes et commercent aussi avec des intermédiaires.

Le prix

La volaille améliorée se vend à un prix nettement plus élevé que la volaille locale pour plusieurs raisons. Le prix de revient se forme de la façon suivante :

- prix du poussin d'un jour (500 Fcfa poulet de chair) ;
- valeur des pertes ;
- coût de l'alimentation ;

- coût du matériel d'élevage ;
- frais de couverture sanitaire ;
- amortissements des bâtiments ;
- frais de main d'œuvre ;

A cela s'ajoute une marge bénéficiaire qui est l'objectif de l'éleveur. C'est pourquoi il n'est pas étonnant de trouver le poulet de chair à 1900 Fcfa en moyenne le kilogramme.

Pour les œufs, les périodes fraîches sont favorable à leur production. Ils sont alors disponibles sur le marché à 75Fcfa l'unité. Mais pendant les périodes de baisse de ponte, il faut compter avec une majoration du prix de 10 Fcfa.

2. Etude de marchés

2.1 Les habitudes alimentaires et niveau de consommation :

L'alimentation de base des Burkinabé est essentiellement constituée de céréales. A cela s'ajoutent les dépenses pour l'eau, le bois, le transport, l'habillement, les soins médicaux. La consommation de la viande de volaille reste limitée. Le poulet est consommé par les ménages à revenu supérieur et moyen. Quant aux ménages à revenu faible, la volaille est une viande de fête à cause de son prix élevé. Elle est donc une viande de luxe. On trouve de la viande de bœuf à 200 Fcfa le morceau, du poisson à 25 et 50 Fcfa le morceau tandis que la volaille vendue en entier, reste chère. Les ménages à revenu faible élèvent de la volaille mais préfèrent le vendre pour se faire de l'argent.

Du fait du rythme de la vie et de l'évolution des mentalités, les grands consommateurs de volailles au Burkina sont surtout des urbains. On divise les consommateurs en 2 groupes : les nationaux et les expatriés. Ceux-ci apprécient autant les produits des élevages modernes que traditionnels.
Les nationaux préfèrent les poulets traditionnels. La ville de Ouagadougou consomme entre 20 000 et 25 000 poulets par jour, principalement le poulet bicyclette. Les consommateurs estiment que le poulet local a bon goût. Côté prix, il est nettement moins cher que le poulet de chair qui coûte 1900 le kg contre 1500 Fcfa en moyenne pour un poulet de plus d'un kg déjà braisé ou frit. Beaucoup ne savent pas où trouver le poulet de chair tandis que le poulet bicyclette se vend vivant dans tous les marchés et est proposé cuit à tous les coins de rue. Les consommateurs trouvent également que le poulet de chair est fade. Cela pousse les gens à se méfier, surtout vu les précédents en Europe avec les poulets à la dioxine, la crise aviaire… Dans certaines religions, islamiques en particulier, les fidèles ne consomment pas une viande d'un animal non égorgé par un musulman. Cette pratique limite la consommation des volailles abattues et surtout de la viande importée car ils ont des doutes sur la foi de celui qui les égorge.
Les deux types d'élevage, moderne et traditionnel, sont complémentaires. Le poulet bicyclette est prisé par la majorité des consommateurs burkinabés. Le poulet de chair intéresse une clientèle fortunée et les hôtels.

2.2 Place du poulet dans la culture locale

Le poulet occupe une place importante dans la culture burkinaké. Effectivement dans les cérémonies villageoises, certains rites et sacrifices se font uniquement avec le poulet. Une pintade ou un bœuf ne pourra pas remplacer les rites liés au poulet. L'élevage de volaille est important pour le maintien des traditions..
Il existe toute une typologie et une description des poulets qui correspondent à des rites particuliers. Les poulets de races améliorées, encore moins les poulets congelés, ne peuvent répondre à ces critères. On ne fera pas un rite destiné aux masques avec un poulet rouge alors que ce rite demande un poulet rayé tacheté de noir blanc. Dans les élevages

modernes, on ne trouve pas ce type de poulets. Les plumages unicolores : noir, blanc ou rouge. Il y a une diversité à défendre, à conserver tant du point de vue de la qualité nutritionnelle que des traditions culturelles.

La valeur symbolique du poulet se manifeste aussi dans les relations sociales. Pour témoigner à l'étranger son estime et sa considération, on lui tue un poulet. Celui-ci est un symbole d'amitié et de considération.
Le poulet est un animal qui a la réputation d'avoir « des relations apaisées ». Le poulet a une signification dans les relations entre les hommes.
Les gens sont obligés de faire des efforts assez poussés pour offrir un poulet à l'étranger en signe de reconnaissance ou en témoignage d'amitié. C'est même parfois un sacrifice, mais ils y tiennent. Selon les traditions du Burkina, ce genre de cadeau est difficile à refuser.
Quand vous prenez un poulet dans un bac dans un supermarché, il n'a pas toute cette histoire derrière lui. Le consommateur européen ne voit dans le poulet que de quoi agrémenter son menu. Au Burkina, le poulet symbolise tout un système de valeurs, certes, c'est un produit alimentaire, mais il est aussi chargé de sens.

2.3 Le marché national

Bien que la production nationale soit relativement importante, elle ne permet pas de satisfaire en totalité les besoins du pays. Il suffit de voir le niveau des prix au moment des fêtes, les prix peuvent passer alors du simple au double. A certaines périodes de l'année, des pénuries s'installent et on ne trouve plus de poulets arrivés à maturité. Il faut pratiquement se contenter des poussins.
En période de fête (Noël, nouvel an, tabaski, ramadan) il y a abondance de volailles sur les marchés ruraux car chacun a besoin d'argent pour fêter. Mais le consommateur n'en profite pas. Les collecteurs achètent à des prix relativement faibles et ils revendent le poulet au prix fort en ville parce que la demande est forte et les consommateurs n'ont pas le choix. Quand il n'y a pas d'événement exceptionnel, le prix de la volaille est moins fluctuant.
De même, lorsque les besoins sont importants en Côte d'Ivoire, cela se répercute aussi sur les prix de ventes au Burkina. Les producteurs villageois aussi suivent l'offre et la demande.

<u>Les œufs de consommation</u>
L'aviculture moderne occupe de plus en plus le marché des œufs. Aujourd'hui les mentalités évoluent en ce qui concerne la consommation des oeufs. Les habitudes alimentaires évoluent également dans les villes. Les gérants de cafétérias, d'hôtels et de pâtisseries de même que les vendeuses de salades en achètent. Généralement ces œufs sont de qualité et il n'y a presque pas de pertes.

Les œufs de poules traditionnelles sont exclusivement conservés pour la reproduction en vue d'augmenter l'effectif de la basse-cour. Les œufs de pintades sont réservés aussi pour la reproduction mais en raison de la forte mortalité des pintadeaux, les éleveurs préfèrent vendre les œufs (5 œufs de pintades coûtent 200 Fcfa et 50 Fcfa l'unité). Mais de plus en plus les consommateurs boudent ces œufs à cause des mauvaises conditions de conservation et des pertes.
Le Burkina importe actuellement des œufs du Ghana car la demande et forte et la production locale est insuffisante. Mais la qualité des œufs importés laisse souvent à désirer à cause de la rupture de la chaîne de froid ce qui provoque des moisissures sur les œufs.

2.4 Les exportations

Le Burkina a exporté en 2000, 244 millions de Fcfa de volailles, 217 en 2001 ; 72 en 2002.
Pour l'exportation, le circuit est le même que pour le commerce interne, avec la seule différence que le consommateur se trouve au-delà des frontières.

Si on s'en tient à l'évolution des prix, on constate que la volaille ne couvre plus les besoins locaux au Burkina. Il y a cinq ans, un bon poulet s'achetait à 1000 Fcfa. Désormais, il faut débourser entre 1250 et 1500 Fcfa. *« En temps normal,* explique un exportateur, *on vendait nos poulets à 2500 Fcfa pour une rotation de près de 22 500 animaux par mois en Côte d'ivoire. Pendant la fermeture des frontières suite à la guerre, le poulet valait 5000 Fcfa mais les gens continuaient à acheter. Les restaurants constituent les meilleurs clients. On ne pouvait pas envoyer de grandes quantités mais on avait pas de problèmes de vente. Les difficultés sur le marché ivoirien interviennent lorsque notre offre devient importante. Ce qui tire les prix à la baisse ».*

3. Les importations de volailles

3.1 Volume des importations

Les importations de bas morceaux ont cessé officiellement depuis 2003 suite à la saisie de viande d'une valeur de près de 30 millions de Fcfa. Selon la maison de l'aviculture, cette mesure a été prise par l'Etat à cause des problèmes sanitaires.
Ces sous-produits posent souvent des problèmes sanitaires. La toxicité des produits utilisés pour leur alimentation se retrouve sur la peau, les croupions et les cuisses. Les Européens refusent de consommer ces parties qui normalement doivent être détruites. Pour protéger les consommateurs l'Etat assure son rôle de suivi sur l'importation de cette viande.
Pratiquement il n'y a plus d'importations de ces sous-produits de l'élevage européens au Burkina. Mais certains éleveurs semi-industriels affirment que les bas morceaux entrent clandestinement dans le pays par de fausses déclarations.
Avant cette interdiction, la maison de l'aviculture estime que les importations n'étaient pas assez fortes pour menacer de déstabiliser le marché à court terme.
En ce qui concerne le Burkina, il y a deux handicaps pour l'importation des bas morceaux. Il faut des camions frigorifiques pour le transport. En dehors de Ouaga et Bobo, il n'y a pas de chaîne de froid et l'énergie coûte cher. Mais cela n'est pas non plus insurmontable. A long terme, si les importations avaient été poursuivies, le marché risquait être déstabilisé puisque les ménages au revenu moyen commençaient à acheter cette viande qui coûtait 350 F le kilogramme. Cette viande faisait aussi l'affaire des restaurateurs car ils réalisaient de grosses marges de bénéfices.
Pour éviter le poulet à la dioxine, les poussins provenant de Belgique sont interdits d'importations ainsi que tout arrivage provenant d'un pays ou la grippe aviaire sévit pour éviter les épizooties.

3.2 Les freins aux importations

Le manque d'infrastructures pour la commercialisation de viandes congelées
Au Burkina, seules les villes sont actuellement en mesure de commercialiser de la viande congelée car l'électricité est disponible. Au village, sans électricité, sans chaîne du froid, commercialiser de la viande congelée est impossible. Se pose aussi le problème du pouvoir d'achat des villageois.
La place du poulet dans la vie sociale et dans les coutumes traditionnelles
Au village, chaque paysan a une petite basse cour de 5, 10 poulets, à des fins de commercialisation, pour sa propre alimentation ou pour témoigner son amitié à des étrangers de passage ou à des amis.

3.3 Les risques liées aux importations

Contrôle de la qualité
Le Burkina ne dispose pas de laboratoire d'analyse pour vérifier si les produits sont sains à la consommation humaine. Il y a donc un risque réel pour la santé des consommateurs.

Manque à gagner pour les producteurs et les commerçants

En cas d'importation, la volaille produite localement risque de rencontrer des problèmes de commercialisation et les éleveurs n'auront plus de revenus assurés. Ce manque à gagner aura inévitablement des implications sur le niveau de vie, la qualité de vie des producteurs ruraux.

Aujourd'hui, les grands élevages sont arrivés à réduire leurs coûts. La demande sur le marché étant en croissance, les grands élevage ont pu peu à peu augmenté leur production, pouvant ainsi proposer une volaille moins chère. Si des volailles importées sont proposées à bas prix, la suivie de ces élevages sera compromise à terme.

Conclusion

L'ouverture des marchés : un risque pour la production locale

Le Burkina s'est engagé dans la signature de conventions, notamment celles qui concernent l'OMC, la libéralisation du commerce et l'ouverture des marchés. Au plan juridique, nos marchés sont ouverts et largement accessibles aux éleveurs européens, asiatiques, etc. devant lesquels les producteurs locaux ne font pas le poids. Il n'existe aucune disposition pour protéger les producteurs locaux.

Il est clair que si les textes permettent l'importation de poulets congelés, cela se fera un jour ou l'autre. Même si ce ne sont pas des Burkinabé qui le font, d'autres ressortissants de l'Uemoa peuvent s'installer au Burkina et importer des poulets congelés. Dans le cadre de l'OMC, le marché burkinabé est ouvert, les Européens peuvent l'investir, les Asiatiques également.

C'est vrai qu'au Burkina, l'importation reste quelque peu limitée, car le Burkina lui même est un gros producteur de volaille. Mais les importateurs qui sont actifs dans les autres pays de la sous région peuvent étendre leurs activités au Burkina. Ils en ont la possibilité sur le plan juridique selon les conventions de l'Uemoa et de la Cedeao. Le pays a déjà connu des tentatives avec des importations de croupions de dinde qui ont été interdits à la consommation. Cela prouve que des brèches existent.

Impact des viandes importées dans la sous-région sur les exportations burkinabé

Les viandes importés n'ont pas d'impact sur les exportations locales. Parce qu'habituellement le poulet est acheté en Côte d'Ivoire par ceux qui ont les moyens. Les consommateurs veulent la volaille vivante alors que la viande importée vient en morceaux. Certains recherchent la volaille traditionnelle pour des rites et sacrifices. La volaille industrielle n'est pas recommandée pour ces besoins particuliers. Il y a des caractéristiques de volailles recherchées également surtout en ce qui concerne le plumage. Les clients estiment également que le poulet burkinabé à bon goût. Il y a du poulet de chair dans ce pays, mais il ne fait pas la concurrence au poulet local. Chaque filière à son marché.

Impact des importations de volaille

Actuellement, la filière de la volaille au Burkina n'est pas encore victime d'importations massives de volaille congelée.

Jusqu'à présent, le Burkina a consenti d'importants efforts pour appuyer la production de volailles notamment en combattant la mortalité aviaire par la formation de vaccinateurs villageois, en renforçant les compétences techniques des paysans grâce à la vulgarisation. Par ailleurs, un circuit de commercialisation avec des collecteurs primaires, secondaires et des exportateurs, approvisionne un marché où la demande est soutenue.

Ce secteur en développement assure de nombreux emplois que ce soit au niveau de la production ou de la commercialisation.

Si du poulet importé arrive directement par cargo dans les ports et aéroports, ceux qui tirent quelques revenus de la production et une partie de ceux qui constituent le circuit de commercialisation seront mis en péril. Il est prévisible que les conséquences directes et indirectes se feront rapidement sentir. Un personne qui perd son revenu est un agent économique en moins dans l'économie nationale.
Actuellement, le marché qui est satisfait par la production locale et ce marché est en expansion. Il est par ailleurs existe de réelles possibilité d'élargir ce marché dans la sous région vers les pays côtiers notamment. L'arrivée sur ce marché de quantité importante de volailles importées à bas prix risque de perturber la dynamique qui est en train de se construire.

Agir avant que les investisseurs flairent la bonne affaire

Si le poulet importé a eu du succès ailleurs, il peut s'imposer également au Burkina. Il ne faut pas attendre d'être envahi pour chercher à se défendre. Alors, le circuit d'importation, se battront pour maintenir leurs acquis : la possibilité de faire de l'argent. Actuellement, il y a très peu d'actifs dans la filières des importations de volaille. Si l'on veut faire quelque chose, on peut actuellement s'appuyer sur l'ensemble de la filière avicole des producteurs aux commerçants. Et il faut en profiter. Les autorités peuvent prendre des mesures pour protéger la production nationale sans avoir des gens sur le dos. Par contre si certains tirent des bénéfices des importations, ils s'opposeront aux mesures. Et comme ceux qui sont en mesure d'investir dans les importations sont aussi ceux qui financent les campagnes du parti majoritaire….

Annexe

A. Bibliographie :

Yerbanga/ Ouédraogo Eulalie, mars 1988, commercialisation de la volaille dans la province du Kadiogo, école nationale de l'élevage et de la santé animale.

Document de synthèse des travaux de la concertation régionale des filières avicoles

Ouédraogo Luanga Charles, Avril 2003, Rôles et place du petit élevage dans la lutte contre la pauvreté.

Enquête nationale sur les effectifs du cheptel, janvier 2004, tome II, Résultats et analyses (version provisoire)

Statistique office nationale du commerce extérieur

B. Institutions rencontrées :

- Direction des études et de la planification du ministère de l'agriculture
- Programme de développement des animaux villageois
- Maison de l'aviculture
- Association des exportateurs de volailles

C. Personnes ressources :

- Dr Charles Luanga Ouédraogo, directeur du programme de développement des animaux villageois (PDAV)
- Dr Yéyé, maison de l'aviculture
- Abou Ouattara, président de la maison de l'aviculture, fermier, propriétaire de couvoir et vente d'aliments de volailles
- Salifou Ouédraogo, vice-président de l'association des exportateurs de volailles
- Des consommateurs
- Des restaurateurs

Impact des importations de volailles en Afrique de l'Ouest

Le cas de la Côte d'Ivoire

Les importations poussent la filière avicole ivoirienne à la faillite

Créée dès les années 1960, marquées par les indépendances africaines, la filière avicole ivoirienne emploie un peu plus de 1500 personnes (petits, moyens et gros producteurs, selon l'Union des avicoles de Côte d'Ivoire) et assure par ricochet 15.000 emplois directs. Cette filière (de part sa demande en intrants, provende en particulier) est le principal débouché pour les produits comme le maïs et les sous-produits de l'agro-industriels (tourteaux de coton, de soja et de haricot).[6]

En Côte d'Ivoire, la chaîne avicole est complète. Celle-ci se compose des exploitants producteurs de poussins sous couveuse (accouvoirs qui avoisine le nombre de 10) des entreprises de production de provende (au nombre de 15, ils produisaient un peu avant la crise militaro-politique 150.000 tonnes), des importateurs des produits sanitaires, des vétérinaires et enfin des éleveurs. Ces différents acteurs de la filière sont situés dans la banlieue abidjanaise, à l'exception des éleveurs qui sont disséminés un peu partout sur le territoire. En aval de la partie production de la filière, il existe des industriels qui assurent le conditionnement des œufs et procèdent à l'abattage de la volaille, et enfin une multitude de petits vendeurs et grossistes qui s'approvisionnement chez les éleveurs[7].

1. Caractéristique de la filière

1.1 Les différents types d'élevages

L'élevage traditionnel
Il se rencontre un peu partout dans le pays profond. Il produit un type de poulet appelé : *« poulet bicyclette »* du fait de son format assez réduit par rapport au poulet moderne dit *« poulet de chair »* plus amélioré et beaucoup plus gros que le premier. Ce type d'élevage, en Côte d'Ivoire, est surtout pratiqué dans les concessions en famille. Il sert à l'apport en protéine dans l'alimentation à la maison et est parfois vendu sur le marché en temps de *« soudure économique »*, pour fournir à la famille un appoint financier.

L'élevage moderne
Ce type d'élevage est pratiqué sous abris clos et élève des volailles de type amélioré. Les poulets de ces fermes sont fournis par des sociétés locales qui en font la production et la distribution. C'est à l'élevage de type moderne que sont destinées les productions de provende et de produits sanitaires fabriqués ou importés sur place. Ces sociétés de distribution (Alci, Qualigrain, Avy Ci, Foani, Faci, Ferme Adam, Sipra) en plus de la fourniture en intrants assurent une assistance technique[8].

[6] Mensuel « Le professionnel Agricole » N°015 de février 2004, Importation de la volaille en Côte d'Ivoire, page 8
[7] Site Internet : www.izf.net : L'élevage avicole en Côte d'Ivoire : Présentation du secteur
[8] Op. Cit. www.izf.net

Production des élevages ivoiriens en viande de volaille 2000-2003

Années	2000	2001	2002	2003
Production (en tonne)	**12 360**	13 240	10 000	7 500

Source : Rapport annuel d'activités du Ministère de l'agriculture et des ressources animales, Edition 2003, publié en Janvier 2004 P. 23 Chapitre 3ème : La filière avicole en Côte d'Ivoire

1.2 Les acteurs de la filière et leurs spécialités

Dénomination	Spécialité
Alci	Aliments, produits sanitaires
Avy-Ci	Aliments, produits sanitaires
Coqivoire	Poussin d'un jour, abattoir
Domaine d'Abobo	Poussin d'un jour, abattoir, œuf
Domak	Poussin d'un jour, œuf
Epv	Aliments,
Faci	Aliments, produits sanitaires
Ferme Adam	Aliments, œuf, volaille
Foani	Aliments, œuf, volaille
Ivoigrain	Aliments, produits sanitaires
Ivoire Poussin	Poussin d'un jour, œufs, volaille
Nouvelle Sapb	Aliments
Qualigrain	Aliments, produits sanitaires
Seetab	Poussin d'un jour
Sefas	Poussin d'un jour
Sipra	Aliments, produits sanitaires

1.3 La distribution

Pour l'écoulement des productions de volaille en Côte d'Ivoire, il existe deux types de circuit qui assurent l'écoulement du produit : le circuit traditionnel, le plus développé et pratiqué pour 90% de la volaille (type bicyclette et chair). La commercialisation se fait sur le marché et le poulet y est vendu vif et non plumé.

Dans le deuxième circuit, les volailles sont emmenées vers des abattoirs, où elles sont abattues, plumées et éviscérées, et enfin, mises en sachet alimentaire. Ce type de distribution est destiné aux grandes surfaces et à certaines maisons de vente de produits congelés. Ces produits sont mis sur le marché par « Coqivoire » et « Domaine d'Abobo ».

1.4 Les structures internes à la filière

La filière avicole possède depuis 1995 une association professionnelle l' Interprofession avicole Ivoirienne (Ipravi), issue de la fusion de l'Union des aviculteurs de Côte d'Ivoire

(Uaci) et l'Association des industriels de l'aviculture (l'Interavi). L'Uaci regroupe des tous les acteurs éleveurs de la filière avicole qui compte un peu plus de 700 membres, elle existe depuis 1989. L'Interavi, regroupe des industriels, producteurs ou distributeurs d'intrants et de produits agricoles. Elle lutte pour la promotion de la professionnalisation de la filière industrielle avicole, elle a été créée en 1986[9]. L'Ipravi, fusion des organisations représentant les acteurs directs de la filière avicole (éleveurs et industriels distributeurs d'intrants) s'est donnée pour objectifs : de promouvoir la consommation de la volaille produite en Côte d'Ivoire, de défendre les intérêts des différentes composantes de la filière et enfin de lutter pour un meilleur rapport qualité/prix.

1.5 Les difficultés

Depuis l'année 2002, du fait de la crise militaro politique déclenchée le 19 septembre 2001, les produits de l'élevage qui provenaient des pays de l'hinterland (Mali, Niger, Burkina-Faso) ne descendaient plus vers le Sud de la Côte d'Ivoire, le pays étant occupée dans toute sa partie septentrionale par les Forces nouvelles (ex-forces rebelles). Pour continuer à assurer l'approvisionnement en produits carnés, le gouvernement ivoirien a alors massivement encouragé les importations de volailles congelées.
Le secteur avicole moderne connaît des difficultés à cause de la concurrence des produits de volailles importés d'origine sud américaine (Argentine) et européenne (France, Belgique et Espagne).

2. Etude de marchés

2.1 Tradition de la consommation du poulet

Dans les marchés ruraux et dans les grandes villes du pays
Dans l'arrière pays la volaille la plus consommée reste le poulet « bicyclette ». Issu de l'élevage traditionnel ou acheté sur le marché local, il reste très prisé des populations. Dans les autres grandes villes de l'intérieur, à savoir Bouaké et Yamoussoukro, c'est la consommation mixte (poulets bicyclettes et poulets importés) qui est de mise. L'approvisionnement se fait dans les marchés. Ils sont souvent vendus dans les supérettes et les grandes surfaces. Ils sont donc réservés à une catégorie de la population avec un pouvoir d'achat plus élevé que la moyenne.

A Abidjan
C'est dans la capitale ivoirienne que se déguste la part la plus importante de volaille importée. Elle est consommée sous plusieurs formes. Pour le seul mois de décembre 2003, la ville d'Abidjan à elle seule a consommé plus des 75% de la volaille importée. Cette consommation correspond à la consommation de toute la Côte d'Ivoire pour l'an 2000, en matière d'importation de volaille. Grande métropole ivoirienne, Abidjan abrite aussi un port par où transitent ces produits importés. Le mode de vie de ces habitants, les exigences de la vie urbaine (coût de vie très élevé, rapidité, modernité, etc…) expliquent le fait que les volailles importées y soient consommées davantage que dans les autres régions du pays.

2.2 Les facteurs favorisant la consommation du poulet importé

Le facteur économique : la volaille importée revient moins chère et donc est plus accessible à tous. Ces importations sont constituées essentiellement de sous-produits d'abattoir (cuisses, ailes, pattes et croupions) très bon marché. Alors que le prix du poulet de chair prêt à cuir (Pac) local oscille autour de 1 500 francs Cfa le kg, le même poulet importé est vendu

[9] Op. Cit : www.izf.net

à 539 francs Cfa le kg alors que le prix à Rungis en France est de 958 francs CFA/kg. Le poulet qui va vers l'exportation est subventionné.
Le second facteur est le snobisme et l'ignorance : les populations préfèrent avoir dans leurs assiettes des poulets venus de l'Europe que d'avoir des poulets produits localement. D'autres par ignorance de l'origine de ces produits se ruent sur ces volailles importées.

3. Importations de volailles

3.1 Contextes et facteurs favorables

Disséminés dans l'arrière-pays, les producteurs traditionnels sont les seuls à ne pas sentir les secousses de cette mondialisation favorisant l'importation des produits. Ces producteurs ne produisent en effet qu'en quantité très limité.
Au début des années 2000, l'entrée de la volaille importée ne posait pas autant de problème car cette volaille n'était présente qu'en petite quantité. Par la suite les choses se sont compliquées quand la population a commencé par y prendre « goût » puisque ce produit est moins cher. La crise du 19 septembre 2002 a aggravé la situation. Ainsi, l'offre se faisant grandissant, les importateurs ont commencé à inonder le marché de ces produits. Conséquence : à l'intérieur du pays, plusieurs petits éleveurs ont mis la clef sous le paillasson, ne pouvant plus supporter la concurrence avec la volaille importée.
De même, les éleveurs possédant des fermes sur des parcelles de la banlieue Abidjanaise, souffrent également des importations de volailles. Avec un prix de revient de 1.100 francs Cfa par poulet au jour de l'enlèvement (45 jours), les éleveurs sont obligés de vendre le poulet entre 1.200 et 1.500 francs Cfa.
En 2003, pendant les fêtes de fin d'année, ces petits producteurs n'ont pas pu écouler leur production à cause des quantités élevées de poulets importés présentes sur le marché. Actuellement arrivent chaque mois, 1.000 à 2.000 tonnes de volailles ce qui représente environ 2.000.000 de poulets. A côté de la concurrence exercée par les importations, il faut signaler aussi le coût élevé des intrants qui met les petits éleveurs au bord de la faillite Quand on prend en compte tous les aspects du coût de production (aliment, médicament entretien), au 45ème jours le poulet revient aux environs de 1.100 francs Cfa. Déjà bien trop cher par rapport au prix de vente pratiqué sur le marché du poulet importé. Les petits éleveurs ne bénéficient d'aucune subvention de la part de l'Etat.
Les choses évoluent négativement même les grands producteurs installés à Abidjan et dans la banlieue sont touchés et résistent difficilement face à la crise de la filière, c'est le cas d'Alci, d'Ivoigrain (fournisseurs et aussi temps producteurs de volailles). Le prix des intrants et des poussins ont augmenté à cause des taxes et droits perçus (7,5%) depuis l'harmonisation des taxes fixées par l'Uemoa qui classait l'aviculture dans la catégorie 3, un secteur où les taxes n'existaient pas jusqu'en 1996**.** Les producteurs de nourriture destinée aux élevages de volaille tournent au ralenti du fait de la diminution du nombre poulaillers –et donc de clients –à ravitailler. Certains d'entre eux, comme Ivoigrain, espèrent que les autorités prendront des mesures pour limiter les importations.
Dans le Nord ivoirien, la situation est plus dramatique. Par exemple, le monastère des bénédictins de Bouaké a dû, au mois de juillet 2002, diminuer de moitié la superficie de la ferme avicole qu'elle possédait : elle est passé de 3 hectares à 1,5 hectares. Avec le déclenchement de la crise militaire, ils ont tout simplement fermé boutique. Aujourd'hui, dans les zones sous le contrôle des rebelles, seule l'aviculture de subsistance, c'est à dire l'aviculture traditionnelle, se pratique.

3.2 Le volume des importations

Le secteur moderne avicole ivoirien n'a pas encore eu à faire face à la grippe du poulet qui a conduit à l'abattage de nombreux cheptels en Asie du Sud-Est et aux Etats-Unis. Reste que si ce secteur échappe à la contagion du virus de cette épidémie, il n'est pas évident qu'il

résiste longtemps à la concurrence déloyale que lui fait l'importation massive de viandes de volailles vendues à des prix variant entre 539 F/kg (pour le poulet entier) à 469 F/kg pour les (cuisses, ailes, pattes et croupions). Tant que ces importations oscillaient autour de 2.000 tonnes et constituaient une sorte de complément à la production nationale, il n'y avait pas péril en la demeure[10].
Mais la crise militaro-politique est passée par là, et pour pallier toute éventualité de pénurie alimentaire, les vannes de l'importation ont été ouvertes sous forme d'attribution large d'autorisations. Au ministère de la production animale et des ressources halieutiques, on n'est pas sûr des chiffres mais le nombre d'importateurs est passé de 24 à 51 selon les chiffres reçus au port entre le 20 septembre 2002 (soit au lendemain de la crise militaro-politique) et le 31 décembre 2003. Conséquence : les taux d'importation de viandes de volailles se sont envolés franchissant allègrement la barre des 340% entre 2001 et septembre 2003 (voir tableau).
Les professionnels du secteur en appellent à la réactivation du mécanisme de prélèvement compensatoire prévu par la loi 90-442 de l'UEMOA pour rétablir l'équilibre de prix entre la production nationale et les importations chaque fois que celui-ci est rompu. Si on en croit les professionnels de l'aviculture en Côte d'Ivoire, le boom des importations de produits bon marché est fortement préjudiciable à la production nationale. La preuve : la production nationale de viande de volaille estimée à 10 000 tonnes en 2002 est tombée à 7 500 tonnes en 2003
Les importations engendrent en outre « *une sortie massive de devises estimées à 3 milliards de F CFA en 2002 et 3,1 milliards de F CFA pour le premier semestre 2003, un appauvrissement du monde rural avec le rétrécissement d'un marché de produits agricoles estimé à plus de 12 milliards de F CFA, une concurrence déloyale qui se traduit par la disparition progressive du secteur avicole moderne ivoirien* »[11]
Les importateurs pour la majeur partie sont des immigrés libanais qui étaient déjà présents dans le secteur des fruits de mer.

Importation vers la Côte d'Ivoire de volaille 2000-2003

ANNÉES	2000	2001	2002	2003
Importation vers la CI en (en tonne	2838	2152	5676	15 391

Source : Ministère de l'agriculture et des ressources animales

3.3 Les moyens de contrôle par les pouvoirs publics

En ce qui concerne les taxes ces produits d'abats sont soumis au même régime que tous les autres produits venant au port d'Abidjan. Mais, seulement au niveau sanitaire les contrôleurs sont accusés par les associations des consommateurs et l'Anaproci de complaisance vis-à-vis des produits de volaille. Au mois de janvier dernier l'association de défense de droits du consommateur abidjanais a protesté contre l'entrée massive de volailles possédant un arrière-goût amer.

[10] Op. Cit. Le Professionnel de l'Agriculture Page 9
[11] Mémorandum de la filière avicole Page 3

Seul le bureau Véritas, une structure semi étatique détenue à 60% du capital par les privés et à 40% par l'Etat, s'occupe de l'inspection sanitaire. Face à cette situation l'Etat, par l'entremise du ministère, n'a pas réagi.

3.4 La politique gouvernementale

L'entrée de la Côte d'Ivoire à l'Omc le 1er janvier 1995 n'a pas eu un grand impact sur les problèmes des aviculteurs locaux. C'est surtout avec le déclenchement de la crise militaro-politique que les problèmes des aviculteurs se sont accentués.
Il est difficile d'évaluer la part des besoins satisfait par la production locale. Pour le faire, il faudrait auparavant connaître le niveau de la consommation locale. Or, en la matière, les chiffres n'existent pas.

Rien n'indique que l'Etat envisage une subvention du secteur pour réduire l'écart de prix entre la volaille locale et celle importée.

CONCLUSION

La production nationale de viande de volaille estimée à 10.000 tonnes en 2002 est tombée à 7.500 tonnes en 2003 sous l'effet de l'importation massive de sous-produits d'abattoir constitués essentiellement de morceaux et d'abats (cuisses, ailes, pattes et croupions) très bon marché. Alors que le prix du poulet de chair prêt à cuir (PAC) local oscille autour de 1.500 F CFA par kg, le même poulet importé est vendu une fois arrivé sur le marché national à 539 francs CFA /kg alors que le prix à Rungis en France est de 958 francs CFA/kg. Le poulet qui va vers l'exportation est subventionné.
Pendant ce temps, la production avicole ivoirienne bat de l'aile. Les lendemains semblent incertains pour la plupart des petits producteurs du pays profond et les gros producteurs.

ANNEXE

A. PERSONNES RESSOURCES

Association nationale des organisations de producteurs agricoles de la Côte d'Ivoire (Anopaci)
Désiré PORQUET et Marc BIATHON
1er Vice président et Secrétaire Exécutif
06 BP : 243 Abidjan 06
Tel : +225 21 250 668/ 21 243 590
Cel : + 225 07 073 780
Fax : +225 21 240 979

Ministère de la pêche et des ressources animales
Jean Pierre Adingra
Chef service des ressources animales et des de la production
01 BP V 6 Abidjan 01
Tel : 20 214 564

Association des industriels distributeurs d'intrants et de produits avicoles (Interavi)
Mohamed Achka,
1er Vice président
04 BP : 1664 Abidjan 04
Tel : + 225 23 466 010
Fax : + 225 23 466 387

Union des aviculteurs de Côte d'Ivoire (Uaci)
09 BP : 647 Abidjan 09
Tel/Fax : + 225 22 485 030

Inter Professionnel Avicole (Iparvi)
Jean Marie ACKAH
Président
Cel : 05 019 291

Madame Adèle YOUA, avicultrice
Cel : 05 203 014

Supermarché Trade Center Abidjan
Jean BOULIER
Directeur
Tel : +225 21 255 400

B. BIBLIOGRAPHIE

Rapport annuel d'activités du Ministère de l'agriculture et des ressources animales
Edition 2003, publié en Janvier 2004
Annexe : Tableau N°4 : Importation de viandes et abats de volailles hors Uemoa
La filière avicole en panne : La raisons d'une mort programmée
Marc BIATCHON
édité en septembre 2003 par l'Anopaci
Mémorandum des acteurs de la filière avicole de Côte d'Ivoire
édité en décembre 2003 par Uaci

Site : www.izf.net

Impact des importations de volailles en Afrique de l'Ouest

Le cas du Sénégal

1. Caractéristiques de la filière

1.1 L'aviculture moderne ou industrielle

Selon la Direction nationale de l'élevage, l'élevage local de volaille a été estimé en 2001 à 25 658 000 sujets, dont 76% de volaille dite traditionnelle et 24% dite moderne ou industrielle. Ce secteur a connu un essor considérable au cours de la dernière décennie (investissements privés de près de 30 milliards de Fcfa – 46 millions €). Ce développement, constaté à partir de 1989, a coïncidé avec le désengagement de l'Etat des activités de production du Centre National d'Aviculture de Mbao (Dakar) dont la privatisation a donné naissance à l'actuel Complexe Avicole de Mbao.
L'aviculture moderne est localisée au niveau des grandes villes : Dakar, Ziguinchor, Saint-Louis, Kaolack, Touba et Thiès. Pour la ville de Dakar, l'essentiel de la production avicole est assurée par les unités modernes, ce qui représente environ 40% de la production nationale de volailles. Ce secteur emploie environ 10 000 personnes et compte une dizaine d'entreprises : Sédima, Complexe avicole de Mbao, Sentenac Prodas Sodavi, Avisen Senav, Camaf, Nma Sanders, Sendi, Couvoir de la plage, Sedpa. Les trois dernières entreprises citées ont fait faillite. Quelques-unes sont organisées en groupement d'intérêts économiques (Gie).
Les producteurs industriels, équipés d'installations modernes (pondeuses, couvoir, fabriques d'aliments, chaîne de froid, etc), produisent des œufs, des poussins, des aliments pour volaille et des vaccins.
Certaines entreprises sont spécialisées uniquement dans la fabrication d'aliments pour volaille, d'autres dans la production de poussins.
La capacité de production des couvoirs est de 17 millions de poussins par an. La production nationale de volaille étant concurrencée par les importations, la production effective des couvoirs ne dépasse pas 5 à 6 millions de poussins.
En 1992, la production industrielle de volaille était de 3.252.000 poulets, en 2003 elle a été de l'ordre de 5.296.267 poulets (soit une augmentation de près de 63%).

1.2 Les petits producteurs

Les petits producteurs locaux font de l'élevage de volaille dans les vergers (aux abords des grandes villes) ou à domicile (dans les villes secondaires).
L'effectif de la volaille traditionnelle a été estimé à 19, 5 millions d'unités en 2001 soit 16.152 tonnes.
Les petits producteurs sont confrontés à des problèmes liés à l'insuffisance de moyens de production modernes et au manque d'organisation de la filière de commercialisation. Les petits producteurs locaux vendent au détail mais s'ils ne trouvent pas d'acheteurs au moment opportun, le poulet continue de consommer, son poids augmente (3 à 4 kg) et le prix s'accroît (3500 à 4000 Fcfa – 5,5 à 6 €), ce qui n'est pas à la portée d'un ménage moyen. Une contrainte reste la forte concurrence des importations de sous-produits de volailles (produits subventionnés par les pays exportateurs notamment l'Europe).

Les petits producteurs locaux doivent faire face à deux types de concurrents :
Les concurrents traditionnels : les importateurs. Ceux-ci inondent le marché avec les poulets découpés, non découpés, les cuisses de poulets, les abats et morceaux de poulets. Les petits producteurs locaux soutiennent que ces cuisses et ces ailes sont rejetées par les Européens parce qu'elles contiennent plus de cholestérol. Ce sont des déchets qui envahissent le marché à des prix défiant toute concurrence.

Les nouveaux concurrents : les gros producteurs industriels. Les petits producteurs reprochent aux gros producteurs industriels de ne plus leur faire crédit lorsqu'ils leur confient des poussins à élever et de leur faire concurrence au moment des fêtes (lorsque la demande est forte) en refusant de leur fournir des poussins à temps, c. à d. 50 jours avant le moment de la vente. 50 jours est en effet le temps nécessaire à leur croissance et à l'écoulement sur le marché. Dans pareil cas, les petits producteurs se résignent ou s'adressent à d'autres fournisseurs qui servent d'intermédiaires aux producteurs industriels.

1.3 Les difficultés

Plusieurs facteurs hypothèquent la rentabilité de la production avicole. Petits et gros producteurs sont confrontés à :

- la cherté de l'aliment pour volailles, principalement le maïs, dont les prix sont élevés (130 Fcfa/kg) du fait de l'insuffisance de la production locale ;
- le coût prohibitif des vaccins et autres médicaments ;
- le manque de formation ;
- l'absence d'une réglementation permettant le contrôle de qualité des aliments et celui des poussins ;
- l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements de production et de transformation ;
- la cherté du crédit ;
- l'absence d'un circuit commercial organisé ;
- le manque d'abattoirs.

1.4 Soutiens et perspectives

Le gouvernement du Sénégal n'accorde pas de subventions aux aviculteurs sénégalais. Certains petits producteurs bénéficient de l'appui d'Ong (Dynaa entreprise, Usaid, Oxfam, Coopération française, etc). Ces Ong fournissent une aide à la formation technique et apportent un appui au niveau de l'organisation des aviculteurs.
Pour soutenir le secteur, un programme de vaccination et d'amélioration génétique de races locales a été mis en œuvre dans la zone de Tambacounda (470 km au Sud de Dakar) où l'élevage de poulets importés ne peut se développer du fait du climat très chaud de cette localité.

2. Etude de marchés

2.1 Habitudes alimentaires et niveau de consommation

La viande de volaille traditionnelle (race locale ou « poulet du pays ») est très appréciée par les consommateurs sénégalais qui la trouvent plus savoureuse que les poulets importés.
La part des volailles, toutes origines confondues, dans la consommation en viande a doublé. De 1990 à 1997, elle est passée de 10 à 21%. Selon la direction de l'élevage cette tendance continue. En 2001, la consommation de volaille était de 2,5 kg par habitant /an. Plusieurs facteurs contribuent à l'évolution des habitudes alimentaires. Citons par exemple, l'instauration de la journée de travail continue, qui a conduit beaucoup de travailleurs à se tourner vers le secteur informel de la restauration rapide qui propose souvent du poulet à ses clients. La dévaluation du Fcfa est un autre facteur qui a joué un rôle important dans les habitudes de consommation. Avec la réduction du pouvoir d'achat des familles, les ménagères sont attirées par la viande de volaille importée qu'elles trouvent à bas prix et qu'elles peuvent acheter au poids, selon leurs besoins et leurs moyens.
Les viandes rouges (bœuf, mouton, chèvre) sont chères pour le Sénégalais moyen, le kilo se vend de 1500 Fcfa à 2000 Fcfa alors que le prix du kilo du poulet importé est de 1200 Fcfa.

La consommation de viande de volaille importée est avant tout un moyen de manger de la viande à bon marché. A cause de son prix et de sa facilité de préparation (la viande de la volaille importée est déplumée, découpée, prête à la cuisson), le consommateur achète la viande de poulet importé.

2.2 Le marché local

La production locale de volaille couvre 40% des besoins.
Ces dernières années, les besoins du Sénégal en poussins destinés à l'élevage sont couverts à hauteur de 70% par la production nationale, contre 27% en 1988. Les importations de poussins d'un jour ont baissé avec l'installation des couvoirs.
L'approvisionnement en œufs à couver est actuellement facilité par l'existence de 3 fermes de reproduction (CAM, SEDIMA, CAMAF).
Cependant, il est à signaler que le Sénégal exporte des volailles vivantes et des œufs à couver à destination du Mali, de la Mauritanie et de la Gambie. Ces exportations sont estimées à 10% de la production avicole nationale.

Production d'œufs de consommation
La production globale d'œufs de consommation connaît un essor remarquable : de 164.000 œufs en 1995, elle est passée à 254 millions en 2001 et 337 millions en 2003. Le Sénégal a arrêté l'importation d'œufs de consommation en 2003. Cet essor remarquable de la production d'œufs s'explique par la reconversion des aviculteurs qui, n'arrivant plus à vendre les poulets de chair, se sont tournés vers l'élevage de poules pondeuses pour la production d'oeufs.
(En 2002 les importations des œufs de consommation ont été estimées à 295 t venant principalement des Pays-Bas. A vérifier ??)

3. Importations de volailles

3.1 Situation des importations

Il existe deux types d'importations : régulières et illégales.

Importations régulières
Les importations régulières se font par des postes d'entrée agréés et respectent toutes les procédures légales avant de procéder aux enlèvements. Elles sont enregistrées au niveau du Port et de l'Aéroport.
Parmi les plus gros importateurs régulièrement enregistrés au Port de Dakar on note : Keur Mayoro, Ets Dame Ndiaye, GIE Cayor, Ets Fall et frères, SORECI, SPCA COIMEX, PATISEN, Saprolait, Supermarché DAMAG.

Importations illégales
Depuis la suspension des importations en 1999 à cause de la crise de la dioxine, des opérateurs ont contourné l'interdiction en passant leur marchandise par des points d'entrée non agrées (à partir de la Gambie ou de la Mauritanie) et en utilisant des subterfuges (cartons de cuisses mélangées avec des cartons de poissons….).
Les importations irrégulières (par des points d'entrée non agrées) permettent d'introduire de façon illégale des produits non contrôlés et représentent une menace pour la santé publique. Ces importations non contrôlées par les services de contrôle vétérinaire arrivaient le plus souvent sur les marchés de Dakar.
Mais le mouvement à partir de ces pays voisins s'est amplifié dans le courant du mois de septembre avec la chute du dalasi (monnaie de la Gambie) et de l'ouguiya (monnaie de la

Mauritanie). Les opérateurs pouvaient bénéficier de la surévaluation du CFA pour importer à moindre coût. Selon le docteur Mamadou Bousso Leye, chef du service vétérinaire du Port et de l'Aéroport de Dakar, on peut estimer ces importations irrégulières à plus de 1.000 tonnes depuis le début de l'année 2004.

Les « petits » importateurs

Depuis 2001, de petits commerçants issus de la filière ont commencé à investir dans le secteur de l'importation, sans pour autant disposer des infrastructures de conservation adéquates. La plupart d'entre eux conservent leurs produits dans des chambres froides installées dans l'enceinte du port. Ils achètent directement sur les marchés étrangers et importent du poulet découpé et non découpé, frais ou congelé, des abats ou morceau de poulet.

Mesures contre la grippe aviaire

Début mars 2004, le Sénégal a suspendu pour 6 mois l'importation de certains produits et de matériels avicoles en provenance de 8 pays frappés par la grippe aviaire. Les pays concernés sont : le Cambodge, la Chine y compris Hong Kong, la Corée du Sud, l'Indonésie, le Japon, le Laos, le Pakistan, Taïwan, la Thaïlande, le Vietnam et les Etats-Unis d'Amérique.

Cette décision a été prise par le Ministère du commerce dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire. Ce ministère applique ainsi le principe de précaution de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (Gatt) de l'Omc de 1994. Le Sénégal a mis en place à cet effet un comité de suivi composé de la Direction générale des douanes, de la Direction du commerce extérieur, de celle du commerce et celle de la santé publique.

3.2 Volumes des importations

En 1999 les importations de viande de volaille étaient estimées à 603 tonnes, en 2000 à 1.273 tonnes et en 2003 à 6.700 tonnes, soit près de 5 milliards de Fcfa. Selon le service de l'élevage du Port de Dakar, les importations sont constituées surtout de cuisses de poulets ou d'ailes et parfois des poulets entiers.

3.3 Les pays exportateurs

Les principaux pays exportateurs sont les Pays-Bas, la France, les USA, le Brésil, la Suisse et le Canada. D'autres pays sont venus s'y ajouter ces dernières années. Il s'agit de l'Espagne, de l'Afrique du Sud et de la Grande Bretagne

3.4 Les moyens de contrôle des importations par les pouvoirs publics

Différentes services officiels sont chargés du contrôle des importations. Ils interviennent en série avec chacun un rôle bien précis. Cependant ils opèrent sans aucun mécanisme de coordination réellement opérationnel. Comme c'est le cas pour le Service vétérinaire du Port et de l'aéroport de Dakar, les moyens matériels, les ressources humaines et financières font généralement défaut.

Les services concernés sont :

- le Service vétérinaire qui délivre le certificat de salubrité à l'importation attestant que la denrée est salubre d'après les résultats de laboratoire ;
- le Service du Commerce autorise la mise en vente du produit qui est conforme aux normes ;
- le Service des Douanes permet la mise à la consommation en délivrant le bon à enlever.

La qualité du produit et sa valeur sont vérifiées au départ (dans le pays d'origine) et à l'arrivée de la marchandise par l'une de deux sociétés de vérification et de surveillance (COTECNA, VERITAS) agissant au nom de l'Etat du Sénégal.

Aucun quota d'importation n'est fixé par l'Etat.

Taxes à l'importation
Pour 1 kg de cuisse poulet importée arrivant au Port de Dakar au prix de 250 à 300 Fcfa, la taxe pastorale est fixée à 100 Fcfa. Après l'application des autres taxes, le kg de cuisse importée revient à 800 Fcfa aux importateurs. Sur le marché, le prix pratiqué est de 1.200 Fcfa le kilo.

3.5 Les prix de ventes

- Viande de volaille importée : 1.200 Fcfa le kilo
- Poulet local de race étrangère : 1.800 à 3.500 Fcfa pour un poulet de 1,3 kg à 3,5 kg
- Poulet local de race locale : 1.500 à 2.000 Fcfa pour un poulet de 1 à 2 kg

Conclusion

Impacts des importations de volailles

Pour les petits producteurs locaux
La viande de volaille importée proposée à bon marché concurrence directement la production locale. De plus la viande importée est vendue au poids et est donc plus accessible aux petites bourses que les volailles produites localement qui sont vendues à l'unité. Les coûts de production ne permettent pas de proposer un prix aussi bas que la viande importée dont les producteurs ne parviennent pas toujours à écouler leurs produits. La poule non vendue doit continuer à être nourrie et grignote ainsi le bénéfice.

Pour les gros producteurs
Les importations privent les gros producteurs d'un marché important : les hôtels. Ce marché important s'approvisionne à 90% en viande de volaille découpée et congelée importée. Certains hôteliers ne feraient pas confiance à la qualité de la viande produite localement. Etant donné les risques de mévente, petits et gros producteurs réduisent l'effectif de leur cheptel et la demande en poussins est dont moins importante qu'elle pourrait l'être. Les couvoirs n'utilisent qu'une partie de leur capacité de production ce qui représente un manque à gagner et compromet la rentabilité.

Perspectives

Certains producteurs préconisent que la taxe pastorale, actuellement de 100 Fcfa /kg, passe à 400 – 500 Fcfa de sorte que la viande importe arrive sur le marché au même prix que la viande produite localement. Cette mesure semble avoir été appliquée avec succès en Côte d'Ivoire. D'autres souhaiteraient voir diminuer la Tva (8%) sur les intrants agricoles. Certains incriminent le comportement des ménagères sénégalaises qui préfèrent le poulet importé prêt à cuire. En l'absence de mesure prise par l'Etat, il ne reste aux producteurs que de tenter de sensibiliser le consommateur aux dangers que peut présenter la consommation de poulet congelé importé dont on ne peut pas toujours garantir l'origine (faux certificats d'origine, de conformité) et commercialisé dans des conditions sanitaires parfois douteuses.

Le Sénégal n'est pas autosuffisant ; sa production couvre 40% des besoins. La mise en œuvre d'un programme sanitaire et d'amélioration génétique à l'échelle nationale, et la promotion de petites unités industrielles devraient pouvoir assurer un taux de croissance de plus de 3% proche du taux de croissance démographique.

Un autre facteur limitant du développement de l'aviculture pourrait être la disponibilité en céréales, qui constituent 70% de la ration alimentaire des volailles. Il faut en effet compter 2 kg de céréales par kg de volaille mis sur le marché.

Face à la concurrence, les producteurs commencent à s'organiser. Ainsi, les aviculteurs de Dakar ont créé en 2002, la Fédération des acteurs de la filière avicole de Dakar (Fafa) qui regroupe 500 membres.
Leur objectif est de défendre la filière avicole locale. Selon Ousmane Lô, le président du Fafa, l'aviculture est un secteur qui génère des revenus. Il crée des emplois, ce qui permet de lutter contre la pauvreté. Pour la Fafa, l'aviculture sénégalaise souffre des importations de cuisses de poulets qui n'ont pas de valeur commerciale dans les pays d'origine. Elle souffre aussi du manque de formation des aviculteurs. Ainsi, la Fédération compte mettre en place une structure commerciale bien organisée. Dans cette perspective, un plan d'action a été soumis à l'Etat par la Fafa en 2003. Le plan préconise la révision du décret lié aux taxes (telles la taxe conjoncturelle aux importations et la taxe pastorale), la construction d'un abattoir, l'élaboration d'un plan de communication général pour mieux vendre le label poulet local. Le président de la Fafa, Ousmane Lô déplore que l'Etat n'a rien fait jusqu'à présent pour aider les producteurs locaux qui se sentent faibles par rapport aux gros importateurs.